

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT Quotidien National d'Information www.lechodalgerie-dz.com
Quotidien National d'Information - 9^e Année - Samedi 26 décembre 2020 - 10 Jomada Al Oula 1441 - N° 2582 - Algérie : 10 DA / 1 €



434 Nouveaux cas
367 Guérisons
11 Décès

Lire page 16

• Une nouvelle plateforme numérique opérationnelle
Le retrait à distance des actes d'état civil désormais possible

Lire page 16

• Solidarité nationale
Faciliter le placement des enfants privés de parents en milieu familial

Lire page 3

Selon plusieurs acteurs et observateurs

La politique menée par le président Tebboune a permis l'édification d'un front interne solide

• La politique menée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a permis l'édification d'un front interne solide, estiment plusieurs acteurs et observateurs sur la scène politique nationale. Ce front serait capable, relève-t-on, de réduire l'alliance douteuse entre l'argent sale, ses parrains et les apprentis de la politique en dehors du cadre réglementaire et de la légitimité, une alliance représentant pour les ennemis de l'Algérie «un terrain fertile pour élaborer leurs complots visant la déstabilisation de l'Algérie».

Lire page 3



Après quatre mois du lancement de la finance islamique en Algérie

Le ministère des Finances réclame un bilan détaillé du service

Lire page 5

EPAL

Plus de 5 milliards DA destinés à l'investissement dans les infrastructures et les équipements

Lire page 7

COVID-19

Benbouzid écarte la possibilité de créer ou d'affecter un établissement donné pour la prise en charge des malades

Lire page 5

Ciment

Exportation de 300 000 tonnes de clinker depuis début 2020 à partir du port de Annaba

Lire page 7

21 Echos du jour

El Tarf

Saisie de 3274 comprimés psychotropes et plus de 1 kg de cannabis

La Brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'El Tarf a démantelé un réseau international composé de trois individus activant dans le trafic de drogue et de psychotropes, et saisi 3274 comprimés psychotropes ainsi que plus de 1 kg de cannabis, a indiqué hier le chargé de communication de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'informations faisant état d'activités suspectes des trois individus, dont deux originaires de la wilaya de Sidi Bel Abbès, les services de police ont ouvert une enquête qui s'est soldée par leur arrestation

alors qu'ils s'apprétaient à conclure une transaction au niveau de la wilaya frontalière, a expliqué le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi. Il a détaillé que pas moins de 1,09 kg de cannabis et un total de 3274 de comprimés psychotropes ainsi que des téléphones portables et un véhicule ont été récupérés par les services de police. Poursuivis pour trafic de drogue et de psychotropes dans le cadre d'un réseau international, les trois mis en cause, âgés entre 20 et 30 ans, ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Tarf qui les a placés sous mandat de dépôt.



Oran

Saisie de plus de 52 kg de résine de cannabis et 400 grammes de cocaïne

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran viennent de démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic international de drogue et ont saisi une quantité de 400 grammes de cocaïne et plus de 52 kg de résine de cannabis. Trois personnes, âgées entre 25 et 36 ans, impliquées dans cette affaire, ont été ainsi arrêtées. Les éléments de la Brigade de Recherches et d'investigations (BRI), relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran, sont parvenus à démanteler un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic international de drogue (résine de can-

nabis pure et cocaïne), le transport, le stockage et la livraison des stupéfiants. Les membres de ce réseau sont également impliqués, dans le cadre de la même affaire, d'atteinte à l'économie nationale, d'infraction à la législation et à la réglementation des changes, ainsi que le mouvement de capitaux de et vers l'étranger. Dans ce cadre, une quantité de 400 grammes de drogue dure (cocaïne) et 52,5 kg de résine de cannabis pure a été saisie, ainsi qu'une somme de 570 000 DA et 100 euros issus des revenus du trafic de drogue, ainsi que trois véhicules servant au transport et à la livraison de la mar-

chandise prohibée. Deux ordinateurs ont été également saisis, ainsi que 7 téléphones mobiles. L'enquête a été enclenchée suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services en question, faisant état de l'existence d'un dangereux réseau criminel utilisant un logement à la cité Akid Lotfi comme repaire pour le stockage des stupéfiants, indique la même source, ajoutant qu'après la surveillance des mouvements et des activités des suspects, un plan a été élaboré pour démanteler ce réseau. Les trois suspects seront présentés devant la justice, après accomplissement des procédures d'usage.

Bouira

Une voiture dérape et tombe dans un ravin depuis la montagne de Tikjda

Une voiture de marque Dacia Sanderoo immatriculée 35 (wilaya de Boumerdès) a chuté, mercredi, vers 17h, dans un ravin sur les hauteurs de la station climatique de Tikjda qui se situe à quelque 33 km au cardinal Est du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Le conducteur âgé de 48 ans roulait sur la RN33 à quelques 1200 m d'altitude quand il chassa de la route pour se renverser sur le bas-côté et faire plusieurs tonneaux en profondeur du ravin. Le véhicule est complètement détruit, alors que le chauffeur quoique sérieusement blessé n'est pas décédé, ce dernier fut secouru par les éléments du poste avancé de la Protection civile de Tikjda et évacué par la suite aux urgences de l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira.

Un camion frigorifique cambriolé

Jeudi, dans la nuit, un camion de marque Hyundai frigorifique a été signalé volé dans la commune de Dirah, située à quelques 40 km à l'extrême sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Le camion en question appartient à un commerçant de la même localité, selon des informations, le propriétaire dudit camion, en se rendant le matin vers le lieu où il avait l'habitude de le stationner, fut étonné et ahuri de ne pas trouver son véhicule, d'autant plus que le camion était chargé de marchandise. La victime a saisi les éléments de la police et ces derniers ont ouvert une enquête.

Émigration clandestine Arrestation de 29 candidats au cours des dernières 48 heures

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) ont arrêté au cours des dernières 48 heures à Oran, Aïn Témouchent et Annaba, 29 candidats à l'émigration clandestine par mer. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi trois embarcations équipées de moteurs, trois gilets de sauvetage, une boussole et 25 litres d'essence. Toujours dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, les éléments du groupement territorial de la GN à Ouargla ont arrêté, au cours de la même période, quatre ressortissants africains en situation irrégulière et un Algérien qui a facilité

leur séjour irrégulier en Algérie. Les unités de la Gendarmerie nationale ont, par ailleurs, enregistré neuf accidents de la route, survenus dans neuf wilayas, faisant trois morts et 16 blessés. À Saïda, les unités de la GN ont saisi 9576 bouteilles de parfum pour femmes et un moyen de transport et arrêté deux individus. En matière de lutte contre le trafic de drogue et de stupéfiants, les unités de la Gendarmerie nationale ont saisi à Béchar et Aïn Defla 587 comprimés psychotropes et un deux moyens de transport et arrêté quatre individus.

Arrestation de quatre présumés passeurs à Toudja dans la wilaya de Béjaïa

Un groupe de quatre personnes, présumés passeurs d'émigrés clandestins, a été arrêté, par la brigade de gendarmerie de Toudja, à hauteur de la plage de Tardemt, à 50 km à l'ouest de Béjaïa. Les mis en cause, âgés entre 26 et 33 ans, originaires de la wilaya d'Alger, «s'apprétaient à organiser un voyage irrégulier

vers l'Europe», indiquant que l'intervention s'est soldée par la saisie d'une embarcation de pêche, dotée d'un moteur de 200 chevaux et parée pour effectuer une traversée sans encombre. Une perquisition, effectuée dans le domicile d'un des suspects, a permis aux gendarmes de mettre la main sur une foule d'effets

vestimentaires et de sécurité, nécessaires à la traversée. Des téléphones portables et une somme de 2700 euros ont été également trouvés durant cette fouille au terme de laquelle, il a été procédé à l'arrestation de chacun des auteurs présumés de ce cette tentative d'émigration clandestine.

Tipasa

Une bande criminelle neutralisée et 4 kg de drogue

Les services de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Bou Ismaïl ont mis hors d'état de nuire deux suspects membres d'une bande criminelle s'adonnant au trafic de stupéfiants et saisi une quantité de 4,680 kg de drogue. L'affaire a été traitée après exploitation d'informations selon lesquelles deux individus s'adonnaient au trafic de drogue dans le territoire de compétence de la sûreté de daïra de Bou Ismaïl. Suite à la perquisition du domicile des deux suspects, les éléments de la police ont saisi une quantité de kif traité estimée à 4,680 kg ainsi qu'un montant de 28 600 DA et deux téléphones portables. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les deux mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes.

| | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|
| <p>Édité par la Sarl ECHO Médias Algérie</p> | <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p> | <p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf</p> | <p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> | <p>Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> | <p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p> |
| | <p>L'ÉCHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information</p> | <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p> | <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p> | | |

Selon plusieurs acteurs et observateurs La politique menée par le président Tebboune a permis l'édification d'un front interne solide

La politique menée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a permis l'édification d'un front interne solide, estiment plusieurs acteurs et observateurs sur la scène politique nationale.

Ce front serait capable, relève-t-on, de réduire l'alliance douteuse entre l'argent sale, ses parrains et les apprentis de la politique en dehors du cadre réglementaire et de la légitimité, une alliance représentant pour les ennemis de l'Algérie «un terrain fertile pour élaborer leurs complots visant la déstabilisation de l'Algérie». Ces mêmes acteurs de la classe politique se disent totalement confiants de l'entière conscience du peuple algérien et de sa profonde perception de l'ensemble des enjeux et des défis à relever durant cette période délicate et sensible que vit le pays, de même que sa disposition à mener à bien cette démarche nationale loyale et de sa parfaite compréhension. Les messages lancés récemment pour la consolidation du front interne en vue de faire face aux menaces externes qui pèsent sur la stabilité du pays, dénote de la gravité de la situation qui exige, aujourd'hui plus que jamais, plus de vigilance pour faire échec à tous les complots qui se trament contre notre pays. Une fois de plus, le peuple algérien est interpellé pour faire preuve de la plus grande vigilance et soutenir l'engagement héroïque de l'ANP et des forces de sécurité face au terrorisme et à toutes les formes de déstabilisation. Les forces de l'ANP ont réussi, à maintes occasions, à déjouer plusieurs tentatives d'infiltration de groupes terroristes lourdement armés. Le peuple est aussi invité à prendre conscience des véritables enjeux qui se cachent derrière les opinions et les commentaires, faits au nom de la liberté d'expression mais visant, en réalité, des objectifs autrement plus sournois, qui ciblent la stabilité et l'affaiblissement du système de défense et de sécurité nationale. Récemment, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, lors de visite de travail dans la wilaya de M'sila, à la nécessité de renforcer le front interne aux fins de préserver la stabilité et la cohésion sociale nationale pour barrer la route à tous ceux qui complotent contre le pays. M. Djerad a mis l'accent sur la nécessité de «tenir compte de la dimension géopolitique de notre pays», et ce, a-t-il ajouté, au regard de l'espace maghrébin qui «représente désormais, pour certaines puissances, un espace pour y fomentier des problèmes». «L'Afrique souffre de plusieurs problèmes, tels que la pauvreté, le trafic de stupéfiants et les

crises économiques, d'où, a-t-il insisté, «l'impératif, pour nous, de renforcer notre front interne, en vue préserver la stabilité et la cohésion sociale, nonobstant nos différentes appartenances politiques». Rappelant les étapes difficiles que le pays a vécues durant les années 90, le Premier ministre a indiqué que l'Algérie est protégée et à l'abri de tout danger, comme l'a souligné récemment le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait indiqué, pour sa part, que «tout patriote sincère est interpellé à mesurer la responsabilité qui lui incombe dans cette conjoncture particulière que traverse notre pays au double plan interne et régional». Une conjoncture qui «nous interpelle aussi à resserrer notre front interne, à mobiliser nos énergies créatrices et à libérer les idées et les initiatives pour concrétiser le projet du changement radical global, celui de l'édification d'une Algérie forte de ses institutions démocratiques, où la compétence et l'intérêt de la nation sont les seuls critères à faire valoir». Le chef de l'Etat a appelé également à «renforcer notre lien à nos gloires, source de notre fierté éternelle, ces haltes de commémoration des épopées héroïques des hommes et femmes qui ont façonné l'Histoire sont également des moments de méditation et de questionnement, pour tout patriote sincère, sur ce qui a été offert à cette patrie en contrepartie de ce qu'elle a donné». «Elles sont, en outre, un message à l'adresse des générations montantes pour leur rappeler leur responsabilité dans la sauvegarde de la patrie à travers notamment la préservation de la Mémoire collective, qui doit rester, en tout temps et toute circonstance, l'étendard de nos gloires», a-t-il souligné. A cette occasion, le président de la République a appelé les concitoyens à «tourner la page des divergences et divisions pour une pleine adhésion à la bataille du changement radical que nous avons engagée aux plans politique et socioéconomique», ajoutant que «cette même adhésion avait permis à nos aïeux de remporter la bataille de la libération en dépassant les calculs étriqués et les considérations personnelles pour se mobiliser autour d'un seul objectif, celui la renaissance de notre chère Algérie et son rayonnement régional». Pour ainsi dire,



la force, l'homogénéité et la cohésion de l'ANP ont empêché les ennemis de l'Algérie et tous ceux qui nourrissent de funestes projets de mettre à exécution leurs plans macabres. Cela a fait dire au chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chengriha qu'un «intérêt particulier est accordé par le Haut commandement de l'Armée à la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays au moment où les tentatives et les complots visant l'Algérie se multiplient de toute part. Il a exprimé sa totale conviction de l'aboutissement de cet objectif national salutaire qui vise à préserver jalousement l'intégrité territoriale et l'unité du peuple, ainsi que l'adhésion certaine de toutes les franges de notre vaillant peuple, qui a donné, durant la crise que notre pays a traversée ces derniers temps, en raison de la pandémie du coronavirus, les plus belles images de solidarité et d'entraide sociale, et prouvé, encore une fois, son authenticité, son attachement aux valeurs nationales et sa grande capacité à résister aux moments difficiles et en temps de crises. Les liens solides entre l'Etat et ses différentes institutions d'une part, et nos concitoyens d'autre part, concrétisés à travers les efforts consentis par les membres de l'ANP face à la propagation du nouveau coronavirus, en soutenant le système

sanitaire national. Ceci a permis à notre pays de surpasser sereinement cette épreuve, à notre économie nationale de reprendre sa dynamique, et aux citoyens de retrouver progressivement leur vie normale, fait qui dérange certaines parties haineuses. Ceci constitue une preuve irréfutable de la solidité des liens entre l'Etat et ses différentes institutions, d'une part, et nos concitoyens, d'autre part. Cet attachement et cette cohésion dérangeant, sans doute, certaines parties haineuses, qui ont toujours du mal à admettre l'émergence d'une Algérie nouvelle et démocratique, forte de par ses institutions, grande de par son Armée, attachée à son identité et à ses valeurs nationales, fière de ses coutumes, souveraine dans ses décisions, prospère et stable. Aujourd'hui plus que jamais, les Algériens sont appelés à persévérer leur unité et leur cohésion sociale afin de se mettre sur la voie de l'édification de la nouvelle République à travers une œuvre de réforme et de développement multidimensionnelle et à tous les niveaux, permettant le parachèvement de l'édifice institutionnel du pays et consolidant la manière la plus effective qui soit l'Etat de droit et la primauté de la loi.

T. Benslimane

Solidarité nationale Faciliter le placement des enfants privés de parents en milieu familial

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé jeudi à Alger que son secteur œuvrait à la mise en place d'un cadre de concertation et de coordination avec les secteurs concernés pour examiner les voies à même de faciliter les procédures de placement des enfants privés de famille en milieu familial. À une question sur les enfants privés de famille et le dossier de la Kafala lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, Mme Krikou a indiqué que le secteur œuvrait à la mise en place d'un cadre de concertation et de coordination avec les secteurs concernés pour examiner les voies à même de faciliter les procédures de placement de cette catégorie

d'enfants en milieu familial via des canaux socio-juridiques garantissant l'intérêt suprême de l'enfant». «Le secteur assure la prise en charge des enfants privés de famille à travers un réseau institutionnel de 53 établissements répartis sur 40 wilayas, lesquels ont été créés en vertu du décret exécutif 12-04 portant statut-type des établissements pour enfants assistés», a-t-elle rappelé. La ministre a souligné que les établissements pour enfants assistés relevant de son secteur représentaient un espace d'accueil pour l'enfant privé de famille, en lui garantissant un environnement familial, en attendant son placement et son insertion socio-professionnelle, ajoutant que le nombre d'enfants privés de famille pris en charge au

niveau de ces établissements dépasse les 1000. S'agissant des enfants placés en kafala, Mme Krikou a fait état de plus de 500 enfants au titre de l'année 2020, précisant que les documents requis pour le dossier de kafala sont stipulés par la loi et concernent en majorité l'état civil et la situation socio-économique et psychologique des familles d'accueil. Par ailleurs, la première responsable du secteur a indiqué que le nombre de demandes de kafala enregistré au niveau des directions de l'action sociale et de solidarité (DASS) «est supérieur à 6000 demandes déposées par des familles désirant prendre en charge un enfant ou plus».

N. I.

Forêts

Un projet d'une nouvelle loi bientôt soumis à étude

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a annoncé, jeudi à Alger, que son département va soumettre «bientôt» aux autorités compétentes un projet d'une nouvelle loi sur les forêts «en définissant les modalités» de leur exploitation à travers un cahier des charges.

Répondant à une question orale lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, Hemdani a appelé «à l'ouverture de l'investissement» dans le domaine des forêts afin de créer de la richesse et donner l'occasion aux investisseurs de faire de la forêt un espace économique». Le ministre de l'Agriculture a affirmé que son département accorde une grande importance au secteur des forêts citant comme exemple les forêts de M'sila, de Boutlilil et de La Vierge dans la localité de Misserghine (W. d'Oran) qui sont classées «forêts protégées» que le ministère «tâche de conserver à travers différents projets lancés». Quant à l'aménagement de la forêt de Canastel (Oran), évoqué par Abdelhak Kazi Tani, sénateur d'Oran (RND) lors de sa question, Hemdani a expliqué que les travaux d'aménagement au niveau de cette forêt «ont été arrêtés suite aux contestations et aux plaintes des citoyens et de la société civile». Il a précisé que la gestion de cet espace de loisir a été confiée à une entreprise relevant de la wilaya. Le ministre a ajouté que les services de la wilaya d'Oran ont publié des avis d'investissement pour les quatre forêts de loisirs que compte son territoire, indiquant que ces avis ont été infructueux et seront republiés. Concernant les derniers feux de forêts qui ont touché 10 wilayas du pays en mois de novembre dernier, Hemdani a communiqué le chiffre de 2400 hectares (ha) qui ont été ravagés par les flammes, avec plus de 60 à 70% de cette superficie située dans la seule wilaya de

Tipasa. A ce propos, il a annoncé avoir signé pour débloquer les indemnités des victimes des incendies de forêts, avant le 15 décembre, une opération qui est en cours, a-t-il mentionné, et ce, conformément aux directives du Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Un taux de 50% du foncier agricole non exploité

Répondant à la question du sénateur d'Adrar, Boudjemaâ Zeffane (FLN), relative à la régularisation de la situation de 75 projets d'investissement dans sa wilaya qui sont en instance, le ministre de l'Agriculture s'est engagé à «diligenter une commission technique centrale» au niveau de la wilaya d'Adrar afin «d'assainir définitivement cette situation». Hemdani a fait savoir que l'étude des dossiers d'exploitation du foncier agricole de l'Etat réservé à l'investissement et leur validation se fait au niveau de la «commission de wilaya», à l'exception des dossiers dont la superficie dépasse les 100 ha qui sont transférés au niveau du ministère pour un avis technique. Depuis plus d'une année, aucun dossier n'a été transmis aux services concernés du ministère, a-t-il souligné. À propos de la situation des projets d'investissement transmis au ministère, il a fait état de 107 dossiers traités en 2019 et 2020 et qui ont été transmis aux services de la wilaya d'Adrar, afin de les étudier et lever les réserves le cas échéant, a détaillé Hemdani. Il a précisé



en outre que des instructions ont été données au wali d'Adrar pour l'application de la loi afin de récupérer le foncier agricole non exploité et qui servira à l'investissement. Avançant que 50% du foncier agricole dans toutes les wilayas n'est pas exploité, Hemdani a déclaré veiller à la récupération de ces terres, en annonçant que dans la

wilaya d'Adrar 102 000 ha ont été récupérés et qui profitaient à 170 bénéficiaires. Le ministre a évoqué, par ailleurs, la création d'un office qui se chargera de tous les projets et investissements, particulièrement dans les régions du sud, qu'il qualifiera de «guichet unique».

Kaddour L. / Ag.

Energies renouvelables

Vers le développement de nouvelles activités pédagogiques

La question de la coordination en matière de développement des nouvelles activités pédagogiques dans le domaine des énergies renouvelables et du développement durable ont été au cœur de la rencontre, organisée jeudi au ministère de l'Education nationale, entre le ministre de tutelle, Mohamed Ouadjaout et le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la consultation sectorielle, a permis aux ministres de faire le point sur «la réalité actuelle» et examiné les perspectives «de coordination entre deux secteurs en matière de développement des nouvelles activités pédagogiques concrétisant les engagements de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et du développement durable». À cette occasion, Ouadjaout a insisté sur «l'importance des énergies renouvelables à laquelle le secteur de l'Education nationale accorde un intérêt particulier à travers une

série d'activités notamment en matière de sensibilisation des écoliers, ainsi que dans le renforcement des programmes scolaires par la présentation de problématiques traitant la citoyenneté environnementale et le développement durable en œuvrant à la réalisation de certains projets d'énergies renouvelables à l'intérieur des établissements éducatifs». Chitour a saisi cette occasion pour présenter les grands axes stratégiques de son secteur en matière de transition énergétique et des énergies renouvelables visant à «sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures» qui sont basées sur l'économie de l'énergie et le développement des énergies renouvelables en mettant en place un modèle énergétique qui place les choix de son pays parmi ses priorités. Il a été examiné, en outre, la formation des nouvelles générations dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables, l'un des engagements de l'Algérie.

«La transition énergétique ne peut être concrétisée qu'à travers l'accompagnement de l'école qui reste ouverte sur la citoyenneté environnementale et le développement durable», a affirmé Chitour. Pour sa part, Ouadjaout a réitéré «son soutien inconditionnel» à l'accompagnement et à la coordination mutuelle afin de réaliser les objectifs de l'Algérie dans ce domaine. Au terme de cette rencontre, les deux ministres ont exprimé leur engagement à prendre en charge la concrétisation de la transition énergétique au niveau du secteur de l'Education nationale. Pour ce faire, «un groupe mixte d'experts composé de cadres du secteur de l'Education nationale a été mis en place en vue de l'élaboration d'une feuille de route commune qui définit les domaines et les moyens permettant de garantir une coordination fructueuse entre les deux secteurs».

M. M.

Enseignement supérieur

Le nouveau projet de loi d'orientation du secteur en cours d'étude et d'enrichissement



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé, à Alger que la «nouvelle» loi d'orientation du secteur de l'enseignement supérieur était à l'étude au niveau des établissements universitaires, soulignant qu'elle prend en considération tous les «scénarios» relatifs aux études de troisième cycle (doctorat). Lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation consacrée à la réponse d'un nombre de membres du gouvernement aux questions orales, le ministre a expliqué que «son département ministériel a préparé une nouvelle loi d'orientation pour le secteur, qui est actuellement soumise aux établissements universitaires pour enrichissement et examen», ajoutant que ce projet prend en compte tous les scénarios relatifs aux études de troisième cycle (doctorat).

A cette occasion, Benziane a indiqué que la consécration «du concours, en tant que condition pour la formation en cycle doctoral, s'explique par la multitude de candidats titulaires d'un master désireux d'accéder à ce cycle en comparaison au nombre limité de postes de formation ouverts annuellement au niveau des établissements d'enseignement supérieur éligibles à l'organisation de cette formation. A cet égard, il a rappelé les anciennes procédures adoptées pour les titulaires d'un master à travers lesquelles le «Conseil scientifique» accordait le visa «d'admission en troisième cycle et non pas par voie de concours», ajoutant que l'ancienne vision a été modifiée et que cette «préoccupation s'inscrit désormais au sein de la stratégie du secteur à moyen terme». Selon le ministre, le nombre de doctorants au titre de

l'année universitaire 2019-2020 était estimé à près de 131 000 candidats pour les épreuves écrites du concours de doctorat, postulant pour 6300 postes de formation ouverts durant la même année. Il a ajouté que ce nombre était appelé «à doubler», dans le sens où chaque candidat «peut participer à trois concours au moins dans différents établissements universitaires, ce qui portera le nombre de participants à ce concours à près de 400 000. A cet effet, le ministre a mis en avant le caractère «prioritaire» que revêt la formation doctorale et son rendement pour le secteur, en témoignant le nombre de dispositions prises dans ce sens, citant la création d'une commission nationale de réhabilitation des cursus de formation doctorale et une autre chargée de l'examen des offres proposées par les établissements de l'Enseignement supérieur, avec la détermination des postes de formation ouverts pour chaque offre, et en tenant compte des capacités scientifiques et humaines disponibles au niveau de chaque établissement.

Un comité de formation doctorale a également été créé au niveau de chaque établissement universitaire avec l'élaboration d'une charte des droits du doctorant et ses obligations, ce qui permet aux organismes d'évaluation d'assurer le suivi pédagogique de l'étudiant. À une question sur l'ouverture d'un département pour les langues allemande et espagnole et un autre pour les sciences islamiques à l'Université de Tiaret, le ministre a précisé que cette mesure «exige de l'établissement universitaire de formuler une demande dans le cadre des conférences régionales».

N. I.

Après quatre mois du lancement de la finance islamique en Algérie Le ministère des Finances réclame un bilan détaillé du service

Le ministère des Finances a demandé aux banques actives sur le marché national de fournir un bilan détaillé sur l'évaluation de la finance islamique, soit 4 mois après sa mise en service.

La question concerne la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque), étant donné que les transactions financières islamiques ne sont pas généralisées à toutes les institutions bancaires, et aussi l'ampleur de l'avancement des projets incarnés par la Banque nationale extérieure (BEA), la Banque de développement local (BDL), et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), qui devraient être activés à leur niveau en 2021. Quatre mois se sont écoulés depuis le lancement de la finance islamique en Algérie, le service n'a pas atteint les objectifs attendus à présent, et ce, malgré le pari du gouvernement sur cette formule pour attirer les fonds circulant dans le marché noir, estimé selon les experts financiers à 50 milliards de dollars. Ceci est dû à la marge bénéficiaire élevée par rapport à ce qui a été attendu et également par rapport aux avantages offerts par les crédits classiques au niveau des banques. Cela a incité le ministère des Finances à faire des recommandations concernant la nouvelle phase de l'universalisation des services de la finance islamique,

qui bénéficiera d'une variété de services et d'offres, il ne s'agira pas seulement des prêts d'investissement, du financement automobile et de l'immobilier. On s'attend également à ce que la diversité des offres et le grand nombre de banques qui proposent ces services jouent un rôle important dans la cassure des prix au niveau du marché algérien, et la réduction du taux de marge bénéficiaire, sachant que l'une des raisons pour lesquelles la finance islamique en Algérie n'a pas attiré l'attention de nombreux Algériens avant le lancement du service, est la propagation du coronavirus dans le pays, ainsi que la diminution du volume des investissements en raison de la poursuite des mesures de confinement et de la restriction des investissements et de l'activité industrielle. Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé précédemment que «les banques travaillent pour récupérer leurs clients auprès des citoyens et des opérateurs économiques via la finance islamique», tout en soulignant que «ce service permettra aux clients d'économiser facilement leur argent dans les banques, car les banques fourniront toutes les conditions appropriées, similaires au cer-



tificat de conformité du Haut conseil islamique, à travers sa Commission de «Fatwa». Le ministre des Finances, a indiqué notamment, rappelle-t-on que «les banques qui

assurent la finance islamique, mettront fin à l'ère du favoritisme et des restrictions dans les banques».

M.W. Benchabane

COVID-19

Benbouzid écarte la possibilité de créer ou d'affecter un établissement donné pour la prise en charge des malades



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, jeudi à Alger, la poursuite de l'application de la stratégie du secteur d'accueillir et de soigner les malades Covid-19, écartant la création ou l'affectation «d'un établissement donné» à la prise en charge des malades atteints de Covid-19.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a déclaré en réponse à une question sur l'affectation d'un établissement donné pour soigner les malades atteints Covid-19, que «cela est pratiquement impossible, car il est irraisonnable d'accueillir un grand nombre de malades dans un seul établissement faute de moyens matériels et humains». Soulignant «la poursuite de l'application de la stratégie du secteur d'accueillir et de soigner les malades Covid-19 adoptée par la tutelle depuis le

début», le ministre a précisé que cette stratégie tend à «protéger les malades non infectés et ceux souffrant d'immuno-dépression tels que les cancéreux et les insuffisants rénaux». Rappelant l'affectation de plusieurs services à la prise en charge de ces malades au niveau de la majorité des établissements de santé, le ministre a ajouté que plus de 18 000 lits au niveau national et plus de 1400 lits en soins intensifs ont été assurés, outre l'élément humain pour veiller en permanence sur les malades. Pour éviter la contamination au niveau des établissements hospitaliers accueillant les malades, le secteur de la santé s'est engagé à suivre le protocole relatif à leur accueil avec l'affectation d'espaces de sélection loin des urgences, a-t-il rassuré. Evoquant les travailleurs du secteur de la santé qui ont sacrifié leur vie pour sauver la vie des autres, le ministre de la Santé a indiqué que 141 décès parmi le personnel de la santé ont été enregistrés à ce jour avec 10 817 contaminations. Benbouzid a rendu un hommage à l'ensemble des travailleurs du secteur de la santé et même ceux en dehors de ce corps qui ont démontré un haut sens de responsabilité, de courage et de dévouement face à cette pandémie. En contrepartie de tous ces sacrifices pour faire face à la pandémie du nouveau coronavirus, le président de la République a décidé, souligne le ministre, d'accorder aux employés du secteur de la santé une récompense sous forme de prime mensuelle accordée exceptionnellement en contrepartie du risque quotidien auquel ils sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions, conformément au décret présidentiel N° 79-20 du 31 mars 2020, portant établissement d'une prime exceptionnelle pour les employés de la santé. En réponse à une autre question concernant la réalisation d'un hôpital à Khemis El Khechna dans la wilaya de Boumerdès, qui a été gelée, Benbouzid a indiqué que la wilaya compte trois établissements hospitaliers publics à Dellys, Bordj Menaïel et Thenia, et a bénéficié récemment de projets de réalisation de 4 nouveaux établissements hos-

pitaliers, dont deux sont spécialisés et les autres publics. Evoquant les établissements hospitaliers spécialisés, le ministre a indiqué que les travaux de réalisation d'un hôpital spécialisé dans les maladies mentales d'une capacité de 120 lits à Boudouaou, sont terminés, parallèlement au parachèvement des démarches nécessaires pour lancer un hôpital spécialisé dans la prise en charge de la mère et de l'enfant d'une capacité de 80 lits à Boumerdès. Pour ce qui est des établissements publics, des travaux de réalisation, a-t-il dit, d'un hôpital de 240 lits à Boumerdès, ont été lancés, avec un taux de réalisation de 25%, alors que «la réalisation d'un hôpital de 60 lits à Khemis El Khechna, n'a pas encore commencée, du fait que le projet est encore soumis à des procédures de gel depuis 2015, et cela s'inscrit dans le cadre de la politique adoptée par l'Etat pour rationaliser les dépenses publiques». Le ministre a attiré l'attention sur le fait que le projet «a été étudié avant d'être soumis au gel, et le terrain qui lui a été attribué la première fois, d'une superficie de 2 hectares, a été transféré en 2016 au profit de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), pour y construire des logements».

Pour cette raison, Benbouzid a expliqué qu'«une autre parcelle de 3 hectares a été programmée, à condition que l'AADL prenne en charge les frais d'étude des modifications suite au changement de terrain». Cependant, il s'est avéré, ajoute le ministre, que cette parcelle de terrain contient une station-service et ne peut donc pas être exploitée, soulignant qu'en attendant la levée du gel de ce projet et l'attribution d'une nouvelle parcelle de terrain pour sa réalisation, il a été décidé de «convertir l'hôpital spécialisé en maladies mentales de Boudouaou, en établissement hospitalier public afin d'assurer la couverture sanitaire hospitalière des habitants de l'ouest de la wilaya, à savoir Boudouaou et Khemis El Khechna, dont le nombre est de 569 426 habitants».

Yasmine D. / Ag.

ONS

L'inflation en hausse

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie qui était de l'ordre 2% en 2019, est de +2,3% à fin novembre dernier, selon les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS). Ainsi, et selon la même source citée par l'APS, durant les 11 premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation ont connu une hausse de 2,3%, malgré une baisse de 0,9% des prix

des produits agricoles frais. Les prix des biens alimentaires ont connu une stagnation durant les 11 premiers mois 2020. Par ailleurs, l'ONS a relevé que les prix des produits alimentaires industriels ont augmenté de 0,9%, des biens manufacturés de 5,3% et enfin les services de +1,7%. On note par ailleurs, que la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est

l'évolution de l'indice du prix du mois de novembre par rapport à celui du mois d'octobre 2020, est de -0,4%. En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont connu une baisse de 1,6%, conséquence d'une baisse des prix des produits agricoles frais qui ont été caractérisés par une décroissance de 3,8%. En dehors de la

hausse des prix de la pomme de terre (+9,2%) et des poissons (+3,8%), l'ensemble des produits relevant de la catégorie des produits agricoles frais a observé des baisses. Cette tendance baissière a touché les prix des fruits (-1,9%), les légumes (-15,7%), la viande de poulet (-9,9%) et les œufs (-2,3%), détaille l'organisme public des statistiques.

Emploi

Une nouvelle feuille de route pour l'intégration des jeunes recrutés dans le cadre du DAIP adoptée

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a dévoilé, jeudi à partir de Tipasa, l'adoption par le Conseil du gouvernement tenu hier à Alger, d'une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre des engagements pris par l'Etat pour l'intégration de la totalité des jeunes recrutés dans le cadre du Dispositif d'Aide à l'insertion professionnelle (DAIP), suivant un agenda fixé pour ce faire.

À l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a rassuré les jeunes concernés, au nombre de 365 000, quant à la «concrétisation des promesses de l'Etat, soit l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et sa détermination à les intégrer dans des postes stables». Il a fait état, à ce titre, de l'adoption, par le Conseil du gouvernement tenu, hier, sous la présidence du Premier ministre Abdelaziz Djerad, d'un schéma présenté par le ministère du Travail, après de larges débats. Lequel schéma préconise, a-t-il ajouté, «l'élaboration d'une nouvelle instruction portant allègement des procédures et levée des contraintes ayant empêché une avancée notable dans le dossier d'intégration, qui a enregistré l'insertion de 20 000 jeunes seulement». «Ce schéma sera soumis au premier Conseil des ministres, qui sera présidé par le président de la République, après son retour sain et sauf au pays», a fait savoir le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Après approbation, il sera procédé, a-t-il poursuivi, «à la mise en œuvre de la feuille de route suscitée sur le terrain. Ce qui insufflera une avancée au dossier de l'intégration professionnelle, car les contraintes ayant entravé le dossier sont d'ordre technique».

«Il existe une forte volonté politique pour la concrétisation des engagements de l'Etat, suivant un calendrier convenu à l'avance». Djaaboub a assuré, à ce propos, que l'«agenda déjà convenu concernant l'intégration des jeunes en 2019/2020, a permis l'insertion professionnelle de 20 000 jeunes seulement.

Le reste des jeunes (365 000) sera intégré par effet rétroactif, en application des engagements des autorités supérieures du pays». Le ministre

du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a présenté, hier, un exposé global sur l'état de mise en œuvre de l'opération d'insertion des bénéficiaires du DAIP, avec l'aide du ministère des Finances (en tant que détenteur des postes budgétaires), et en coordination avec les services de la Fonction publique, à travers l'ensemble des wilayas et de tout les secteurs, avec l'intégration de réformes et de propositions pour l'aplatissement des contraintes. Il a réitéré, à l'occasion, les efforts consentis pour ce dossier d'intégration professionnelle, dont la promulgation d'un décret exécutif, et la tenue de nombreuses réunions de la commission ministérielle mixte chargée du dossier, soulignant son inscription dans le cadre du programme du président de la République et des engagements pris par lui. «Certes, c'est un dossier épineux, mais non impossible pour le gouvernement», a-t-il observé. A noter que le gouvernement avait annoncé son intention d'assurer l'intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés, suivant les priorités et un calendrier les répartissant en trois étapes. La 1re étape comprend les bénéficiaires disposant d'une ancienneté de plus de huit années d'activité effective. La 2e étape les bénéficiaires ayant une activité effective de trois ans à huit ans et la 3e étape concerne ceux parmi les bénéficiaires ayant une ancienneté de moins de trois années. S'agissant de la numérisation du secteur, Djaaboub a affirmé qu'«un intérêt particulier est conféré à ce dossier», car «inscrit au titre du plan gouvernemental visant la modernisation du service public». «Le dossier de numérisation des caisses relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale



enregistre des taux d'avancement divergents», a-t-il indiqué, signalant que cette visite d'aujourd'hui lui a permis de s'enquérir de plus près du déroulement de l'opération, et d'inciter les responsables à redoubler d'efforts pour remédier au retard». Visitant la clinique de chirurgie cardiaque pédiatrique, le ministre a salué les efforts consentis par les staffs médicaux pour sauver la vie des enfants, se félicitant de ces «compétences algériennes de haut niveau». En dépit de sa dotation en équipements médicaux de pointe, Djaaboub s'est engagé à renforcer cette clinique, qualifiée, par lui, de «fierté

pour l'Algérie», en moyens humains et matériels en vue de «promouvoir le travail des professeurs et spécialistes et profiter de leur savoir». Il a fait part d'une démarche en cours, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour l'ouverture d'une spécialité hospitalo-universitaire portant sur la chirurgie cardiaque pédiatrique, au niveau de la clinique de Bou Ismaïl, pour la formation de médecins dans cette spécialité complexe.

T. M.

Communications

Lancement de projets pour la modernisation et la sécurisation de l'infrastructure des télécommunications

Le PDG d'Algérie Télécom, Hocine Helouane, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Entreprise s'appête à lancer plusieurs projets en vue de «moderniser et de sécuriser l'infrastructure» des télécommunications. S'exprimant devant la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, le PDG a précisé dans un exposé que «Algérie Télécom s'appête à lancer des projets en vue de moderniser et de sécuriser l'infrastructure des télécommunications, au double plan local et international». Il a rappelé que l'Entreprise «détient la majorité des actions dans deux filiales publiques à savoir COMINTAL, une société spécialisée dans l'exploitation de l'excédent des fibres optiques des sociétés par actions (Algérie Télécom, Sonatrach, Sonelgaz et SNTF), et SATICOM, spécialisée dans le développement des services dans le domaine des technologies de l'information et de la télécommunication à travers la valorisation des résultats de la recherche. Soulignant qu'Algérie Télécom est une société par actions dotée d'un capital de 115 milliards de dinars, entièrement détenu par l'Etat et elle appartient au groupe Algérie Télécom depuis la restructuration du secteur en 2017-2018», le même intervenant a précisé que l'Entreprise active dans le domaine des réseaux et des services de communications électroniques, et elle est «pionnière dans les technologies de l'in-

formation et de la communication sur le marché des communications algérien. Elle offre également un ensemble complet de services dans ce domaine à la clientèle privée, aux professionnels et aux entreprises publiques privées». Evoquant la stratégie adoptée par Algérie Télécom pour l'amélioration de la qualité du service dans le cadre de la modernisation des structures du réseau, le même responsable a fait savoir que «le réseau de la fibre optique a atteint 11 650 km», affirmant que l'objectif consiste à «remplacer les câbles en cuivre qui sont à l'origine des grandes perturbations et qui sont volés à plusieurs reprises en raison de l'augmentation du prix du cuivre au niveau des marchés internationaux des produits primaires». Parallèlement au remplacement du réseau classique par la fibre optique, Helouane a expliqué que la société Algérie Télécom œuvre à «moderniser les réseaux d'accès à travers le remplacement des anciens appareils par des appareils technologique de nouvelle génération permettant aux clients l'accès aux services de téléphonie et d'internet sur le même appareil et avec des hauts débits et une meilleure qualité de service». Par ailleurs, le PDG d'Algérie Télécom a affirmé que «la bande passante a connu également un bond qualitatif, passant de 20 gigabits en 2010 à plus de 2 téraoctets actuellement». Il a également fait savoir

qu'Algérie Télécom «s'emploie à réaliser une série de projets, dont l'intensification du déploiement du réseau de fibre optique sur l'ensemble du territoire national et la poursuite de la modernisation du réseau d'accès en remplaçant les anciens appareils par des appareils de nouvelle génération afin d'améliorer la qualité de service ainsi que la poursuite du développement du réseau en vue de parvenir à connecter chaque foyer au haut débit d'internet outre de développement du contenu numérique et des services à valeur ajoutée». La même entreprise œuvre également à poursuivre «le processus de réorganisation et de transformation au niveau interne de l'entreprise à travers la valorisation des compétences» et «l'intensification» des sessions de formation au profit des travailleurs et des cadres d'Algérie Télécom, mais également l'amélioration de «l'accueil» et la «prise en charge rapide» des demandes des clients et des citoyens. Helouane a souligné qu'Algérie Télécom «poursuivra ses efforts pour développer le réseau haut débit» au niveau national, car son objectif demeure «de répondre à la demande croissante d'internet haut débit et de renforcer la position d'Algérie Télécom pour devenir le partenaire distingué dans le domaine technologique».

A. A.

Clôture de la 1e édition du salon virtuel sur la gestion des déchets Plus de 12 000 visites

Le premier salon virtuel sur la gestion des déchets, qui s'est déroulé du 21 au 23 décembre sous le thème : «La gestion des déchets dans le contexte de la Covid-19», a été clôturé. Le salon a enregistré un total de 12 838 visites effectuées par 3648 visiteurs ayant abouti au téléchargement de 8220 dossiers et à la réception de 3123 courriers sur la plateforme numérique inspirée du salon classique. Cette manifestation, qui fait

suite aux instructions de la ministre de l'Environnement et qui a été organisée par l'Agence nationale des déchets (AND), a connu la participation de 90 exposants locaux et étrangers, ainsi que des activités de sensibilisation sur les dangers liés aux déchets, outre des espaces dédiés aux porteurs de projets et aux propriétaires de start-up, aux innovations et à la recherche scientifique. Une série de conférences

audiovisuelles ont été également organisées portant sur «la valorisation des déchets de l'Algérie, la gestion des déchets des activités de prise en charge sanitaire relatives à la pandémie du coronavirus et le rôle de la société civile dans la gestion des déchets et des startups en tant que système de tri et de collecte de déchets. Le salon virtuel a réussi à créer une plateforme permettant un échange d'informations et l'établissement de

relations de travail entre les exposants et les visiteurs. L'organisation de ce salon intervient en droite ligne de la stratégie du secteur de l'environnement et sa nouvelle vision basée sur l'économie circulaire qui œuvre à éviter la production des déchets et à créer la richesse et les postes d'emploi, ainsi que dans le cadre du souci de l'AND pour la mise en œuvre de cette stratégie.

N. I.

EPAL

Plus de 5 milliards DA destinés à l'investissement dans les infrastructures et les équipements

Le PDG de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Larbi Mohamed, a annoncé, jeudi à Alger, la consécration d'une partie du budget de son entreprise pour l'année 2021, soit près de 5,078 milliards de dinars à l'investissement dans les infrastructures de base et les superstructures, et dans les équipements.

Dans un exposé sur la situation de l'EPAL, présenté devant la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, M. Larbi a affirmé le report des exportations prévues initialement pour cette année, soulignant que près de 5,078 milliards de dinars ont été consacrés à l'investissement au sein de l'entreprise dans le but d'améliorer la qualité des services. L'EPAL emploie actuellement près de 3300 travailleurs directs, dont 500 cadres, a rappelé le même responsable, ajoutant que son établissement a garanti plus de 3000 postes d'emploi indirects en faveur des différents opérateurs activant au niveau du Port dans les activités portuaires et maritimes, à l'instar des travailleurs de DP World Djazaïr qui compte un effectif de près de 800 travailleurs. Il a ajouté que l'entreprise se base dans l'exercice de son activité sur un matériel diversifié composé de quelque 300 machines de différents types, il s'agit du matériel de service dans la navigation maritime (remorqueurs, vedettes et bateaux pilotes), ainsi que du matériel de sous-traitance comme les porte-conteneurs et les pompes à blé. Il a ajouté, en outre, que 1974 navires avaient accosté le Port d'Alger cette année, accusant un recul de 21,73% par rapport à l'année 2019. Selon M. Belarbi, ce recul s'explique par la situation économique mondiale impactée par la pandémie du Covid-19, ajoutant que les autorités publiques ont suspendu le trafic des navires de et vers l'Algérie depuis avril 2020 jusqu'à présent pour freiner la propagation du coronavirus. Il a également rappelé que les navires de transports des voyageurs représentaient approximativement 20% du chiffre global des navires accostés au niveau du port d'Alger (près de 200 navires par an). S'agissant du trafic de marchandises, le même responsable a fait savoir que l'année 2020 avait enregistré l'embarquement et le débarquement de quelque 12 millions de tonnes de marchandises, y compris des produits pétroliers et des conteneurs traités par «DPWO» contre 14,5 millions de tonnes en 2019, soit un recul de 2,5 millions par rapport à



l'année dernière. Les marchandises ayant enregistré une baisse ressentie, figurent les conteneurs (15%), les produits pétroliers (36%) et les voyageurs (91%). «Le chiffre d'affaires de la société en 2019 a touché les 10,3 milliards DA», avance M. Belarbi, relevant un recul de 1,6 mds DA (11%) du chiffre d'affaire de cette année. Et d'ajouter que la compagnie a assuré, durant les trois dernières années, la réalisation de projets de 8 mds DA destinés à l'amélioration et au développement de l'activité de la société en vue d'offrir des prestations de qualité aux opérateurs économiques et aux citoyens, affirme le PDG. Parmi ces projets, M. Belarbi a cité la restauration du mur extérieur du port et des entrées et la mise en place d'un nouveau port pour voyageurs ainsi que le confortement des plateformes du port en ciment au niveau des quais du port. Evoquant les perspectives du port, il a précisé que l'Etat était déterminé à réaliser le port du centre à

Hamdania (Cherchell) avec des normes internationales permettant de concourir avec les grands ports à la Méditerranée. Même si le sort du port d'Alger n'est pas clair à moyen et long termes, l'entreprise du port d'Alger continue de réaliser ses investissements dédiés aux opérations de maintenance des biens portuaires, de sécurisation des biens et des infrastructures, d'acquisition des équipements et d'amélioration du rendement de l'entreprise et des services offerts aux clients ainsi que la formation du personnel dans divers domaines. Au terme de l'exposé du PDG, les membres de la Commission ont soulevé une série de préoccupations en tête desquelles l'inexistence de laboratoires facilitant les opérations d'embarquement et de débarquement ainsi que l'absence de filières des banques à l'intérieur des ports et la nécessité de la numérisation du secteur.

Moussa O. / Ag.

Transport des marchandises

250 nouveaux camions mobilisés pour renforcer le transport vers les pays africains

Le président-directeur général (PDG) de la Société nationale des transports routiers (SNTR), Kini Boualem, a annoncé, jeudi à Alger, la mobilisation de 250 nouveaux camions pour renforcer le transport des marchandises vers les pays africains. Présentant un exposé devant les membres de la Commission des transports et des télécommunications de l'APN sur les activités, les réalisations et les investissements de la SNTR, M. Kini a précisé que le parc a été renforcé pour assurer le transport des marchandises par la mobilisation de 250 nouveaux camions qui s'ajoutent au parc de la société qui dispose de plus de 3000 camions. Il a indiqué que le chiffre d'affaires de la société s'élève à 7,2 milliards DA, alors que le volume des biens transportés dépasse 15 millions de tonnes sur un itinéraire de 126 km. Le PDG a fait savoir que le Groupe public du transport de marchandise et de logistique (Logitrans) a entamé à partir de 2020 la mise en œuvre des nouvelles conventions de transport international des marchandises, ajoutant que ces conventions signées avec des opérateurs économiques concernent les opérations de transport international des

marchandises à moyen terme. Soulignant que ces marchandises incluent essentiellement les matériaux de construction et le ciment, dont une partie sera acheminée vers le Mali et Niger, M. Kini a rappelé que le Groupe a enregistré durant les 10 premiers mois de 2019 plus de 49 dessertes vers les pays africains avec une cargaison de 27 146 tonnes et la participation de 91 opérateurs économiques. Quant à l'année en cours, le Groupe a fait état de 2 voyages en Mauritanie, un au Sénégal, 5 au Niger, 6 au Mali et 3 en Tunisie, tandis que la cargaison transportée s'élève à 9936 tonnes. Concernant la protection sécuritaire de ces caravanes commerciales vers les pays africains, le même intervenant a précisé qu'elle est assurée par les agents du groupe, ainsi que l'accompagnement sécuritaire des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), notamment aux frontières. A l'issue de l'exposé, les députés de la Commission des transports ont relaté leurs préoccupations essentiellement liées à la formation de la ressource humaine, la qualification ainsi que la convention collective pour optimiser l'action du groupe.

Ciment

Exportation de 300 000 tonnes de clinker depuis début 2020 à partir du port de Annaba

Au total, 300 000 tonnes de clinker (un constituant du ciment) ont été exportées, depuis début 2020, vers plusieurs pays africains à partir du port de Annaba, et ce, dans le cadre d'un programme d'exportation prévisionnel estimé à 500 000 tonnes de ce même produit, ont indiqué des responsables de l'entreprise portuaire de Annaba. Selon ces responsables, l'entreprise prévoit d'augmenter le volume des exportations de ce même produit, au cours de l'année 2021, en améliorant les prestations portuaires et en accompagnant les exportateurs à travers des services logistiques modernes qui permettront de promouvoir les exportations. Dans ce contexte, il est également prévu de créer des espaces couverts

pour le stockage des produits destinés à l'exportation, en particulier le clinker, afin de permettre aux exportateurs d'entreposer la marchandise destinée à l'exportation dans des conditions adéquates au niveau du port, en plus de l'acquisition d'équipements modernes pour le chargement et le déchargement d'une capacité de 1 800 tonnes par heure. Aussi, dans le cadre des efforts déployés pour accompagner les opérateurs économiques désirant se lancer dans l'exportation, les responsables de l'entreprise portuaire de Annaba envisagent de créer une zone de réfrigération comptant plus de 300 conteneurs frigorifiques pour encourager les exportations de produits agricoles et autres marchandises nécessitant

le respect de la chaîne du froid. Par ailleurs, durant l'année 2021, le programme d'exportation élaboré par les exportateurs fait état d'un volume prévisionnel des exportations estimé à environ 900 000 tonnes de clinker à partir du port de Annaba. Ce dernier est considéré comme étant premier sur le plan des exportations hors hydrocarbures à travers le pays et quatrième au niveau national en matière de traitement des conteneurs. Le port de Annaba compte 22 quais d'amarrage, dont des quais réservés à l'exportation des produits du complexe sidérurgique El Hadjar, ceux de la Société des fertilisants d'Algérie (Fertial) et de l'entreprise nationale du fer et du phosphate (Ferphos).

Transports

L'ETUSA ne réalise pas de gains mais veille à assurer son équilibre financier

Le directeur général de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), Karim Yacine, a affirmé jeudi que la société ne réalisait pas des gains mais s'employait à assurer son équilibre financier. «L'ETUSA ne réalise pas de gains. Elle veille à assurer son équilibre financier uniquement», a fait savoir le DG de cette entreprise devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN). «Cela l'a empêché de pouvoir investir», a-t-il ajouté, précisant qu'elle «souffre d'un manque de garages d'où ces pertes de 30 millions DA, car les bus d'ETUSA font 1 300 000 km par an sans retour financier pour se garer aux garages de Hussein Dey, El Harrach et Oued Smar». Il a fait savoir que le transport à Alger requiert 2000 nouveaux bus pour améliorer le service du transport public, soulignant «la nécessité de revoir le réseau du transport en coordination avec le privé». Il a indiqué que la moyenne d'âge du parc roulant est de 9 années, d'autant que l'entreprise exploite 118 lignes après avoir couvert les niveaux d'Alger, de Réghaïa à l'est à Zéralda à l'ouest, avec une moyenne de 3 bus pour une seule ligne, mais pour un meilleur service, il faut 4 bus pour une seule ligne. Concernant les ressources humaines, le PDG de l'ETUSA a fait savoir que l'entreprise compte 3803 travailleurs, à raison de 4 travailleurs par bus, ce qui avoisine la moyenne mondiale variant entre 5 et 8 travailleurs par bus. Concernant la situation sanitaire actuelle, M. Karim a affirmé que l'entreprise, et à la lumière de la pandémie du coronavirus, a assuré le transport des travailleurs du secteur sanitaire et de certaines entreprises publiques compte tenu des mesures de confinement ayant interdit aux transporteurs privés d'exercer leur activité durant les horaires du confinement.

Zones d'ombre à Blida

Réception de plus de 100 projets de développement en 2021

Plus de 100 projets de développement inscrits au profit de zones d'ombre à Blida, en vue d'améliorer le cadre de vie de leurs habitants, sont attendus à la réception durant l'année prochaine (2021), a-t-on appris du wali Kamel Nouisser.

Sur un total de 125 projets de développement en cours de réalisation dans le cadre de la couverture des insuffisances enregistrées au niveau des zones d'ombre et en réponse aux doléances de leurs résidents, 116 sont programmés à la réception l'année prochaine. Il a signalé la mobilisation, à ce titre, d'une enveloppe financière de 4,51 milliards DA pour la réalisation de 383 projets, destinés aux zones d'ombre, dont une partie a été déjà réceptionnée et d'autres toujours en chantier. «La réception de ces projets permettra de mettre un terme à toutes les formes de disparités en matière de développement, constatées au niveau de différentes régions de la wilaya, tant en zones urbaines que rurales.» Le chef de l'exécutif a cité parmi ces régions, ayant accusé, ces dernières années, un déficit en programmes de développement, ayant impacté négativement la vie de leurs résidents, la zone de Haï Sidi Salah de la commune de Larbaa (est de Blida), comptant près de 50 000 âmes. Selon la chef de la daïra de Larbaa, Djamilia Touati, cette cité a bénéficié de raccordements aux réseaux d'électricité, de gaz naturel et d'assainissement. Elle a fait part du raccordement de quelque 872 foyers de cette cité au réseau de gaz naturel, au moment où 116 autres foyers du même site n'ont pas pu être raccordés au même réseau pour des «raisons techniques liées à leur construction sur la conduite de gaz et sous une ligne électrique». «En dépit du fait qu'une majorité des habitations de cette cité ont été érigées de façon anarchique, ces dernières années, l'Etat a veillé à



lui assurer toutes les commodités revendiquées par les citoyens, dont les aménagements urbains, ouverture de voies d'accès, et l'amélioration de l'éclairage public, pour une enveloppe globale de 250 millions DA». Le wali de Blida a signalé, à ce propos, «qu'un groupe de citoyens au niveau de cette cité, qui entravent intentionnellement le travail des entreprises en charge de ces projets de développement, en incitant les citoyens à protester et à exprimer des revendications, dont une partie considérable a été satisfaite, au moment où d'autres doléances ne l'ont pas été pour cause de déficit en foncier, notamment». Il a cité parmi ces revendications, qui ne peuvent être satisfaites pré-

sement pour cause de déficit en foncier, la réalisation d'une école primaire, pour laquelle une alternative a été trouvée par la création d'une école à la cité Belaouadi, distante de un kilomètre de la cité suscitée». S'agissant du retard accusé pour le lancement des travaux d'aménagement urbain, la chef de la daïra l'a expliqué par la résiliation du contrat de l'entreprise à laquelle était confiée le projet, signalant l'«engagement de procédures administratives pour la désignation de plusieurs entreprises en vue du parachèvement de ces travaux dans les plus brefs délais et remédier au retard enregistré».

Arab M/ Ag.

Aliment de bétails à Tizi-Ouzou

Installation prochaine d'une commission de régulation du marché

Une commission de wilaya chargée de la régulation du circuit de commercialisation et de distribution des aliments de bétail, principalement des déchets meuniers, sera installée incessamment à Tizi-Ouzou. Une circulaire signée par le wali définit l'ensemble des modalités de commercialisation de ces déchets et les obligations de l'ensemble des acteurs intervenant dans ce circuit, minoteries, fabricants d'aliments, commerçants grossistes et éleveurs. La mission et l'objectif de cette commission, qui sera présidée par le wali et regroupera des représentants de l'ensemble des secteurs intervenants dans la commercialisation de ces aliments, est de «réguler le circuit de distribution, à partir des minoteries jusqu'aux éleveurs, pour garantir la stabilisation des prix et mettre un terme à la spéculation touchant ces produits». Le responsable local a fait savoir qu'actuellement le prix du quintal de déchets meuniers pour vache laitière, servi 14 jours par mois, avoisine les 4800 DA, 5000 DA pour celui destiné à l'élevage de lapin et contre 6000 DA pour le poulet, alors que, observe-t-il, «le quintal de farine, qui est un pro-

duit noble subventionné par l'Etat, est cédé à 1250 DA». Il fera remarquer que, du fait de la spéculation touchant ces produits, les éleveurs de la vache laitière, à titre d'exemple, «travaillent actuellement à perte, le coût de revient d'un litre de lait dépasse les 60 DA alors qu'il est vendu à 58 DA sur le marché». Une situation, déplore-t-il qui risque de provoquer, à terme, «le tarissement» de la filière lait au niveau de la wilaya qui a connu, ces dernières années, une diminution du nombre d'éleveurs et de cheptel due, entre autres, aux retombées de la spéculation sur les aliments. Réputé comme bassin laitier important produisant quelque 70 à 120 millions de litres par année, la wilaya comptait, selon les dernières statistiques du conseil interprofessionnel de la filière lait (CIPFL), quelque 3 500 éleveurs et un cheptel qui varie entre 35 et 38 000 têtes bovines. Le cheptel caprin est estimé à environ 40 000 têtes, selon des statistiques de la direction des services agricoles datant du début de l'année en cours.

Kahina Tasseda

● Élaboration d'une cartographie des potentialités d'investissement (ANADE)

L'Antenne de Tizi-Ouzou de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE, ex ANSEJ) a élaboré une cartographie des potentialités d'investissement et des projets innovants, au niveau de la wilaya Mme Naïma Fethi Chargée de communication de l'ANADE-Tizi-Ouzou et conceptrice de cette cartographie a indiqué qu'à l'issue d'un travail de terrain et de recherche de près d'une année ayant impliqué plusieurs partenaires dont l'université Mouloud Mammeri, un document faisant l'inventaire des potentialités d'investissement au niveau de chacune des 67 communes de la wilaya a été réalisé. Pour chaque localité de la wilaya, ce document énumère les secteurs d'investissement potentiellement porteur et les activités pouvant y être développées, a expliqué Mme Fethi. «A titre d'exemple, dans la commune d'Abi Youcef, on peut développer des activités liées au tourisme de montagne, et

l'écotourisme, l'agriculture de montagne et différents élevages (bovin, ovin, caprin et apicole) et la tapisserie. Cette cartographie est toujours en cours de discussion avec les acteurs engagés dans le développement local dont les représentants des différents secteurs, conseils interprofessionnels, chambres, associations professionnelles et autres organismes directement concernés. À ce titre, deux réunions de concertation et de coordination ayant porté sur le secteur agricole et l'autre sur le tourisme et l'artisanat ont été déjà organisées par l'antenne locale de l'ANADE. «Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de l'enrichissement et de validation de la cartographie». Une fois ce document validé, il servira à orienter les investisseurs vers des projets viables, car il émane de besoins réels en investissement, au niveau local. La diversification et l'innovation sont aussi au cœur de cette cartographie qui propose des créneaux peu ou pas du

tout exploités. Parmi les activités proposées par ce même document, collecte, traitement et filage de la laine pour la tapisserie, l'exploitation et transformation des plantes médicinales et aromatiques, des produits de la pêche et de l'agriculture, production d'éléments préfabriqués en béton, collecte et recyclage de déchets informatiques et électroniques, fabrication de matériel de pêche et de chaussures pour le secteur industriel. Pour le volet, service, cette cartographie propose la création d'entités spécialisées en gérontologie et dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, a ajouté Mme Fethi, qui a observé que la wilaya de Tizi-Ouzou «dispose d'un potentiel humain formé et compétent qui a parfois besoin d'être orienté et conseillé». «Cette cartographie pourrait constituer une réponse aux jeunes qui nous demandent de leur proposer des projets porteurs et à les aider à innover».

K. T.

Médéa

Plus de 2400 foyers raccordés en gaz naturel à Beni-Slimane et Ouled-Brahim

Pas moins de 2463 foyers, situés dans les localités de Beni-Slimane et Ouled-Brahim, est de Médéa, ont été raccordés au réseau de gaz naturel. Ainsi, 1886 foyers, éparpillés à travers les agglomérations urbaines secondaires de Khraissia, Ahi Chaiba, Merabtine et Souk Larabaa sont alimentés à partir du réseau de distribution de la commune de Beni-Slimane. La mise en service de ce projet, qui a nécessité un financement estimé à 302 millions DA, devant bénéficier également à une population de plus de 9400 habitants, répartis entre ces quatre agglomérations urbaines, s'est déroulée en présence du wali, Djahid Mousse. Par ailleurs, 577 autres foyers des agglomérations urbaines de Zangar, Bouchaaba et Ouled Trif, dans la commune d'Ouled Brahim, ont été raccordés au réseau local de gaz naturel. Quelque 62 foyers supplémentaires, de cette même commune, devraient être raccordés, dans les tous prochains jours, portant à 639 le nombre global de foyers de ladite commune alimentés par ce nouveau réseau de distribution.

Secteur de l'Education à Bouira

Régularisation prochaine de plus de 3000 titulaires de contrats de pré-emploi

Plus de 3000 bénéficiaires de contrats de pré-emploi, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), seront régularisés prochainement dans le secteur de l'Education à Bouira. Des listes portant plus de 3000 contractuels pré-emploi, concernés par le processus de l'insertion professionnelle dans le secteur de l'Education, ont été affichées par cette même direction sur sa page officielle sur les réseaux sociaux. «Il s'agit de listes préliminaires concernées par l'insertion professionnelle prochaine et qui devra s'effectuer une fois des postes budgétaires disponibles», a expliqué le directeur de l'Education, Mourad Bouziane. Le même responsable a précisé, entre autres, que ces listes avaient été établies sur la base de plusieurs critères, notamment l'ancienneté. «Nous pourrions aussi recevoir et examiner dans la transparence, les recours de ceux qui ne sont pas retenus», a assuré M. Bouziane. «Cette première liste de plus de 3000 contractuels n'est qu'une première étape du processus de l'insertion professionnelle qui se déroulera en plusieurs phases». Après l'examen des recours, la direction de l'éducation pourra établir une liste définitive des contractuels à régulariser par classement dans le cadre du mécanisme de l'insertion professionnelle. «L'insertion ne pourra se faire qu'après la fourniture de postes budgétaires. La wilaya de Bouira compte plus de 6000 contrats pré-emploi en attente de régularisation, dont plus de 3000 postes concernent le secteur de l'éducation. Pour les autres secteurs, des dizaines de contractuels ont pu être régularisés après plusieurs années d'attente».

Tébessa

Plus de 400 consultations médicales assurées pour les habitants des zones d'ombre de Thlidjen et Aïn Zerga

Pas moins de 410 consultations médicales ont été effectuées lors des deux caravanes médicales spécialisées qui ont sillonné les zones d'ombre relevant des communes de Thlidjen et Aïn Zerga (wilaya de Tébessa).

Ces caravanes visent la prise en charge sur le plan médical des habitants des régions enclavées et les zones d'ombre de la wilaya de Tébessa et rapprocher les services sanitaires des citoyens, soulignant que la première caravane a ciblé la région de Gastel (Aïn Zerga) et la deuxième celle de Foug Sad (Thlidjen). Des consultations médicales ont été assurées en médecine générale, l'ophtalmologie, l'ORL au cours de ces caravanes. Les médecins généralistes et spécialistes et les paramédicaux ont examiné 150 malades à Gastel et 260 autres à Foug Sad, a fait savoir M. Belaid, soulignant que des conseils sur la prévention du Covid 19 ont été également dispensés au cours de ces caravanes médicales. «Les malades nécessitant des interventions chirurgicales urgentes seront pris en charges au niveau des établissements publics hospitaliers de la wilaya», a déclaré le DSP, ajoutant que des caravanes similaires seront organisées dans les prochains jours à travers d'autres zones d'ombre.

Abdelghani A.



El Tarf

Hausse de la production des arachides

La wilaya d'El Tarf a enregistré, au titre de la saison agricole 2019/2020, une hausse de la production des arachides, estimée à 9180 quintaux contre 8960 q durant la saison précédente. Pratiquée principalement à travers les zones sablonneuses de cette wilaya frontalière, Berrihane, Oum T'boul, El Kala et El Frine notamment, la culture des arachides a connu, cette année, une «amélioration positive de ses rendements en dépit de la baisse de sa superficie», estimée à 745 hectares, comparativement à l'exercice précédent durant lequel il a été consacré pas moins de 800 ha. Contrairement à la saison écoulée durant laquelle les conditions climatiques, marquées par la chute de pluie ayant favorisé la croissance d'herbes folles qui ont influé négativement sur les rendements, la production actuelle des arachides a été «meilleure» en dépit de la conjoncture sanitaire liée au covid-19. La production prévisionnelle des arachides

pour la saison agricole 2020/2021, est de l'ordre de 9.500 quintaux, à réaliser sur une superficie prévisionnelle de 800 ha. Plusieurs familles de cette région, qui entament la cueillette des gousses arrivées à maturité dès la fin du mois d'août de chaque année, soit après une période de six mois de croissance, accomplissent ce travail «à la main», a précisé, de son côté, le président de l'Association chargée de la labellisation des cacahuètes d'El Tarf, créée «récemment». Toute opération nécessaire à la culture des arachides est réalisée par une main d'œuvre locale «maîtrisant les techniques manuelles» nécessaires, a ajouté M. Issam Guitari, lui-même producteur d'arachides dans la localité de Berrihane. Depuis la plantation et jusqu'à la cueillette des arachides de cette région, appelée communément «les petites calloises» ou les cacahuètes de bouche», les fellahs doivent s'armer de «beaucoup de patience» pour ache-

ver la série d'opérations nécessaires dans le plus tôt possible pour éviter les mauvaises surprises à l'origine notamment de leur pourrissement. Il a rappelé, dans ce contexte, qu'une fois cueillies et nettoyées, les arachides sont débarrassées de leurs impuretés et séchées avant leur orientation vers le marché. Soulignant la «qualité appréciée» des arachides de cette région, les efforts sont actuellement focalisés pour labelliser les cacahuètes d'El Tarf et permettre à ce produit du terroir de connaître sa véritable vitesse de croisière. Aussi, l'agrément est «en cours de validation» au niveau de la DRAG, en estimant que les savoureuses cacahuètes de cette wilaya frontalière gagneraient à être valorisées par une «modernisation» des moyens d'irrigation et le recours à la mécanisation qui contribueront certainement à l'amélioration des rendements de cette culture.

Mechaka A.

Souk Ahras

Le niveau du barrage de Aïn Dalia atteint 17,1 millions m³

Le niveau du barrage de Aïn Dalia (7 km à l'ouest de Souk Ahras) de 11 millions m³ en novembre passé a connu une augmentation pour atteindre 17,115 millions m³. Ce barrage, d'une capacité de 76 millions m³ a recueilli en un mois 6,115 millions m³ à la faveur des importantes précipitations de pluies ces dernières semaines. Les précipitations attendues dans les prochains mois devront augmenter davantage le niveau d'eau de cet ouvrage qui assure l'alimentation en eau des habitants de plusieurs communes de la wilaya, ainsi que des communes d'El Ouenza et El Aouinet (Tébessa) et Aïn El Beïda et Berrich (Oum El Bouaghi). Réceptionné en 2003, le barrage de Aïn Dalia est le troisième de la wilaya après celui de Foug El Khenga à Oued Charef (160 millions m³) destiné à l'irrigation du périmètre agricole Sedrata/Zouabi/Bir Bouhouch et celui d'Oued Mellègue (156 mil-

lions m³). La réception attendue pour «fin 2021» du projet du barrage Oued Djedra (37 millions m³) dont le taux d'avancement des travaux est actuellement de 65 % permettra d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable des communes du Nord de la wilaya (Ouled Driss, Ouled Moumèn, Aïn Zana et Machrouha) ainsi que la ville de Souk Ahras, ont indiqué les services de la wilaya. L'opération de remplissage du barrage Oued Mellègue (70 millions m³) a été achevée et ses eaux serviront à approvisionner le futur complexe de transformation du phosphate d'Oued Keberit ainsi que les habitants de la commune de Sidi Fredj (Souk Ahras) et des deux communes d'El Ouenza et El Aouinet de la wilaya de Tébessa. Une partie des eaux de ce barrage sera destinée à l'irrigation des 5000 hectares de terres agricoles des communes de Dréa et Taoura (Souk Ahras).

● 190 millions DA aux établissements scolaires pour prévenir le Covid-19

La direction de l'éducation de la wilaya de Souk Ahras a réservé 190 millions DA pour l'acquisition de matériel de prévention contre le Covid-19 dont des bavettes et désinfectants destinés aux établissements des trois paliers de l'enseignement afin de résorber le déficit enregistré sur ces produits. Ce montant est le second à être octroyé par le ministère de tutelle aux établissements de cette wilaya dans le cadre de la prévention de cette épidémie après un premier montant de 64 millions DA, a-t-il précisé en marge du lancement d'une car-

vane de sensibilisation contre l'épidémie du Covid-19 en milieu scolaire dirigée vers les communes de Tifech, Rakouba, M'daourouch et Oum Laâdhaïm. La caravane distribuera aux établissements de ces localités du matériel de prévention du nouveau coronavirus pour garantir une meilleure mise en œuvre du protocole sanitaire à travers les 269 écoles primaires, 80 CEM et 37 lycées de la wilaya accueillant au total 111 000 élèves, a déclaré le même responsable en présence des présidents du bureau de wilaya de l'association nationale des

parents d'élèves et de la fédération des parents d'élèves. A chaque halte de la caravane, des conseils et orientations seront donnés aux élèves sur les pratiques à observer pour éviter la propagation du nouveau coronavirus dont le non-échange des outils scolaires entre les élèves outre le lavage des mains, la désinfection et la distanciation. Selon les services de la direction de l'éducation, 124 cas suspects d'infection par le Covid-19 dont 70 confirmés et un décès ont été enregistrés en milieu scolaire depuis la rentrée scolaire 2020-2021.

Khenchela: 67 millions DA pour la mise à niveau d'un tronçon de la route reliant la commune de Djellal à Kheirane

Un budget de 67 millions de dinars a été mobilisé pour la mise à niveau d'un tronçon de la route reliant les communes Djellal et Kheirane dans la wilaya de Khenchela. Dans le cadre du programme visant l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones d'ombre de la wilaya de Khenchela, une enveloppe financière de 67 millions DA a été accordée récemment à la commune de Djellal pour la mise à niveau de l'axe routier reliant le chemin de wilaya CW 7 menant vers la commune Kheirane et la route nationale RN 83 dans sa partie reliant Khenchela à Biskra. Les travaux de réhabilitation de l'axe routier reliant les communes Kheirane et Djellal sur 8km seront lancés «prochainement», dès la finalisation des procédures administratives et légales, conformément au code des marchés publics. Une fois concrétisée, cette opération permettra «le désenclavement des habitants des localités Tawint et Taguerjout et Bouyakoub et contribuera aussi à la fixation des habitants des zones d'ombre de la commune Djellal pour diminuer le taux d'exode rural en vue de créer un équilibre de développement à travers les quatre coins de cette collectivité locale. La commune Djellal a bénéficié récemment dans le cadre du programme, initié par les hautes instances du pays s'agissant de la prise en charge des habitants des zones d'ombre, de 12 projets de développement dans les secteurs des travaux publics, l'énergie, le ressources en eau, l'éducation et l'agriculture.

Constantine Près de 610 millions DA pour la réhabilitation des écoles

Une enveloppe financière de près de 610 millions DA a été allouée, au titre de l'exercice 2020, au secteur de l'éducation dans la wilaya de Constantine pour la réhabilitation des écoles primaires. L'initiative intervient dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant la réhabilitation des classes nécessitant réfection et la poursuite des projets engagés dans ce volet, depuis 2018, a précisé le même responsable, détaillant que plus de 80 écoles sont concernées par la reprise de l'étanchéité, la réparation des fenêtres et des portes et la peinture. Aussi, le programme concerne le renouvellement de certains équipements et mobilier scolaire. Le choix des écoles primaires devant faire l'objet de travaux de réhabilitation a été arrêté consécutivement aux expertises effectuées sur terrain, par les services de la wilaya en collaboration avec le secteur de l'éducation et les APC, relevant que l'opération ciblera 56 écoles du chef-lieu, 18 dans la commune d'El Khroub et 8 autres de celle d'Ouled Rahmoune. L'objectif de cette opération est d'améliorer les conditions de travail et de scolarisation du personnel éducatif et des élèves. La wilaya de Constantine totalise plus de 650 établissements scolaires, tous cycles d'enseignement confondus, dont 420 écoles primaires.

M. E. H.

M'sila Lancement des chantiers de réhabilitation de 46 établissements scolaires

Les chantiers de réhabilitation d'un ensemble de 46 établissements scolaires à M'sila ont été lancés. L'opération de réhabilitation concernera des lycées et des collèges d'enseignement moyen (CEM), repartis à travers plusieurs communes de la wilaya, a précisé la même source ajoutant qu'une enveloppe financière de plus de 1,5 milliard de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ces projets. Ces projets contribueront, après réception, à améliorer les conditions de scolarité des élèves notamment, ceux habitants des régions éloignées de la wilaya. Il a été procédé, au titre de cette année, à M'sila à la réalisation et finalisation de plus de 200 projets relevant du secteur de l'éducation, notamment 40 cantines scolaires, deux lycées, quatre CEM, 65 classes ainsi que le raccordement en énergie solaire de 21 établissements scolaires.

Ouest du pays (Naftal) Hausse de 5 % de vente des bouteilles de gaz butane

Le district du gaz-pétrole-liquéfié (GPL) d'Oran, relevant de l'entreprise Naftal, a enregistré du 1^{er} au 15 décembre une hausse de 5% des ventes de gaz butane (bonbonnes) vu la vague de froid ayant touché la région.

Le chef de division des ventes et de la commercialisation du district, Fayçal Benhalima, a indiqué qu'il a été procédé durant cette période à l'écoulement de 280 000 bouteilles de gaz butane au profit des zones d'ombre des wilayas d'Oran, Mostaganem et Mascara, soit une augmentation de 5% par rapport à la même période de l'année précédente, expliquant que les conditions climatiques dans la région, durant la première et deuxième semaine de décembre marquées par un froid intense, ont conduit à l'augmentation de la demande sur ce produit. Le district GPL (Oran) a mis en place un plan de travail visant à garantir une distribution sécurisée et durable des bonbonnes de gaz butane, notamment par apport aux prévisions météorologiques faisant état de l'arrivée, début de la nouvelle année, d'une deuxième vague de froid dans la région, soit la semaine prochaine. «Ce plan est élaboré pour éviter un éventuel rush des consommateurs en raison de l'importante demande sur cette énergie au cours de la vague de froid prévue, notamment dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus», a souligné Fayçal Benhalima. Le plan prévoit également la coordination, de manière continue, avec les Directions de l'énergie des wilayas dans la zone de compétence du district, en vue de recenser les besoins des foyers en bouteilles de gaz butane, particulièrement au profit des agglomérations enclavées (zones d'ombre), en prenant en considération l'évolution de la demande en lien avec la saison hivernale, notamment les périodes glaciales. Il a été procédé également à l'élargissement des capacités des unités de distribution, notamment celles existantes à travers les stations de la société Naftal, passant ainsi de 105 à 210 puis à une



capacité de 315 bouteilles, a-t-il fait savoir, mettent en avant l'impératif de l'acheter beaucoup plus tôt dans le strict respect des consignes de sécurité sanitaires pour éviter ainsi tout agglutinement sur le produit. Aussi, sept conventions ont été signées avec des acteurs de la société civile devant contribuer à assurer de façon effective, la couverture des besoins des populations des zones d'ombre en gaz butane et leur offrir ce service de manière continue, a-t-on ajouté de même source, tout en appelant à «la nécessité de bénéficier de l'approvisionnement de cette matière selon les besoins, sans recourir au stockage du gaz butane, tant que les capacités du district suffisent pour une large part à satisfaire les besoins des citoyens, et afin d'éviter la spéculation». M. Benhalima a

mis en exergue, à l'occasion, les énormes potentialités dont disposent les unités de production et de stockage relevant du district, notamment celles d'Arzew et de Mostaganem, ajoutant qu'il a été procédé également au retrait de bouteilles défectueuses et leur remplacement par des neuves. Les capacités de production au niveau des deux centres d'enfûtage du gaz butane, respectivement de Ain Bia (Oran) et de la commune de Sayada (Mostaganem), avec l'installation d'une troisième équipe de nuit, ont augmenté pour passer à 24 000 bonbonnes de gaz butane par jour, a indiqué M. Benhalima, assurant que la production est en mesure de satisfaire la demande supplémentaire.

Lehouari K.

Oran

Prolifération de la chenille processionnaire dans la forêt urbaine de l'université USTO

La forêt urbaine située au niveau de l'université des sciences et technologies d'Oran (USTO) Mohamed Boudiaf enregistre une prolifération de la chenille processionnaire touchant 50% de ses arbres, a-t-on appris de la responsable de communication à la direction de l'environnement, Aicha Mansouri. Les participants à des visites, organisées par la direction de l'environnement et effectuées en collaboration avec des associations environnementales dans la perspective de classer cette forêt urbaine zone protégée, ont remarqué la propagation de cette chenille qui construit sa retraite (nid) autour de bourgeons d'arbres ou sous leurs feuilles, ce qui freine leur croissance et conduit même à leur mort. La direction de l'environnement a dépêché, hier mardi, une commission en coopération avec l'association ChafiaAllah d'ornithologie et de protection de l'environnement et des animaux et le club de créativité scientifique et intellectuel vert, afin de déterminer l'étendue du phénomène affectant au

moins 50% des arbres. Les spécialistes de la commission considèrent que la propagation accrue de ce type d'insectes est due à la hausse de la température affectant la reproduction et la rareté d'oiseaux qui s'alimentent de ce genre d'insectes dans cet espace boisé. Mme Mansouri a indiqué que la commission a mis en place un programme pour limiter la propagation de ce genre de vers qui, dans un premier temps, comporte une campagne de volontariat pour nettoyer la forêt des arbres morts, prévue samedi prochain. Il est également prévu que les services techniques de la conservation des forêts et ceux de l'Institut national de protection végétale traitent les arbres endommagés dans les plus brefs délais, alors que la commission mènera avec l'aide de la société civile la seconde phase de campagne de volontariat consistant en le reboisement de parcelles pour régénérer ce qui a été endommagé dans la forêt.

L. K.

Recensement des diplômés de la formation professionnelle

La maison d'accompagnement et d'insertion relevant de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran recense les diplômés du secteur depuis 2016, afin de faciliter leur intégration dans le monde du travail. L'opération vise à déterminer le nombre de diplômés qui ont rejoint le monde du travail ou celui de l'entrepreneuriat et de connaître les secteurs ciblés par les diplômés, a indiqué M. Belarbi, ajoutant qu'il s'agit également d'identifier les obstacles auxquels font face les diplômés pour accéder au marché du travail ou créer des start-up, afin de les lever avec l'aide des partenaires. Elle vise également à déterminer les filières et les spéciali-

tés les plus et les moins demandées par les entreprises économiques, dans le but d'améliorer et de développer la formation de façon à garantir une intégration plus aisée aux diplômés et aux apprentis, en plus de fournir à ces entreprises les données relatives aux diplômés de la formation professionnelle suivant les spécialités et les niveaux de qualification. La maison d'accompagnement et d'insertion, mise en service fin 2019, comprend la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels et des membres de différentes instances soutenant l'emploi et l'entrepreneuriat, à l'instar des annexes de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) et de l'Agence nationale de

soutien à l'entrepreneuriat (ex-Ansej), l'Agence du micro-crédit (Angem) et d'assurance chômage (CNAC). La création de la maison d'accompagnement et d'insertion s'inscrit également dans le cadre de la concrétisation des attentes des jeunes et des diplômés des instituts de formation, par leur participation dans la production locale. Cette instance permet de soutenir les projets des jeunes diplômés, notamment dans le domaine de la création de petites et moyennes entreprises, en plus de fournir une main d'œuvre qualifiée et spécialisée dans les différents domaines au profit des entreprises économiques

L. K.

Relizane

Vers le raccordement de plus de 8000 foyers au réseau de gaz naturel

Plus de 8000 foyers de la wilaya de Relizane seront raccordés au réseau de distribution de gaz naturel au cours de l'année prochaine. Belaid Akroua a souligné que cet important programme, récemment approuvé, comprend 66 opérations de développement au profit de toutes les communes et cités d'habitat de la wilaya. Financés sur budget de wilaya et par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, ces opérations seront lancées dans les prochains jours, selon le même responsable, qui a indiqué que la priorité est accordée au raccordement des agglomérations à forte densité ainsi qu'aux zones connues pour leur froid rude. Pour rappel, le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane dépasse actuellement 60 pour cent. Le nombre de foyers raccordés actuellement au réseau de gaz naturel de la wilaya est de 80 000 foyers sur un réseau long de 1200 km, selon la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO).

Université de Tlemcen

Ouverture de 288 postes de formation en doctorat

L'université Aboubaker Belkaïd de Tlemcen a ouvert 288 postes de formation en cycle de doctorat au titre de la nouvelle année universitaire 2020-2021. Le vice-recteur de l'université en charge de la formation post graduation, troisième cycle, qualification universitaire et recherche scientifique, Bachir Redouane, a précisé que ces postes comprennent 96 spécialités à raison de trois postes pour chaque spécialité, répartis sur 28 filières. Les postes de formation en cycle de doctorat concernent les facultés des sciences, sciences naturelles, sciences de la vie et de la terre, droit et sciences politiques, littérature et langues, sciences économiques, commerciales et de gestion, sciences sociales et humaines et Technologie. Annonçant l'ouverture prochaine des inscriptions afin d'étudier les dossiers des candidats par l'intermédiaire des facultés précitées et le vice-recteur de l'université avant le concours, Bachir Redouane a indiqué que 41 enseignants chargés de cours dans plusieurs disciplines ont été promus au grade de professeur après la publication, début décembre en cours, des résultats par le Comité national universitaire relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Mostaganem

Ouverture de 12 annexes de la formation professionnelle dans les zones d'ombre

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Mostaganem compte ouvrir 12 annexes dans les zones d'ombre des différentes communes de la wilaya. Ces annexes, qui seront ouvertes au courant de la semaine et durant le mois de janvier 2021, viennent en application des instructions des autorités locales concernant le rapprochement des offres de formation des zones d'ombre et pour faire suite aux demandes des jeunes demeurant loin des établissements de formation. Dans ce cadre, 12 locaux inoccupés ont été recensés au niveau de 10 communes et seront transférés en espaces pour accueillir les jeunes désirant une formation, notamment dans les domaines de l'apiculture, l'aviculture, l'entretien des arbres fruitiers, la création de pépinières, les spécialités des femmes rurales et des femmes aux foyers, à l'instar de la couture, la coiffure et la fabrication de gâteaux. Les quatre annexes ouvertes avec le début de la nouvelle année de formation accueilleront 120 jeunes de la localité, Ouled Baroudi, (commune de Sidi Lakhdar) et les communes de Hadjadj, Sayada et Touahria dans les différentes spécialités, en attendant l'ouverture du reste des annexes dans les différentes zones. Concernant l'Institut spécialisé dans la formation professionnelle de Kharouba (Mostaganem), M. Touil a souligné que l'ouverture de ce nouvel établissement de formation est programmée pour la session de février 2021 et accueillera plusieurs spécialités de haut niveau technique, notamment dans les industries alimentaires et les métiers de l'eau. Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Mostaganem, qui dispose de 16 établissements, assure l'encadrement des stagiaires dans 23 filières de formation, dont 4 filières nouvelles et 205 spécialités, après l'enrichissement de la nomenclature de formation locale d'offres de formation de 85 nouvelles spécialités.

Mesurer la tension sur les deux bras peut «sauver des vies»

Une différence de pression artérielle entre vos deux bras n'est pas bon signe. Cela peut indiquer un resserrement de vos artères, et donc un risque accru d'infarctus, d'AVC et de décès prématuré, selon une nouvelle étude. Lorsque vous mesurez votre pression artérielle sur votre bras gauche, le résultat obtenu est différent que lorsque vous la mesurez sur votre bras droit ? Vous êtes peut-être à risque de mourir prématurément... C'est en tout cas ce que révèle une récente étude anglaise, menée par des chercheurs de l'Université d'Exeter. Des travaux antérieurs avaient déjà montré que les lectures de la tension artérielle peuvent varier considérablement en fonction de la partie du corps où la mesure est prise. Désormais, les experts affirment qu'un trop grand écart de valeurs entre les deux bras peut entraîner un grave risque pour la santé cardiaque du patient, et même réduire son espérance de vie. «Vérifier un bras, puis l'autre, avec un simple tensiomètre est un examen peu coûteux qui peut être effectué dans n'importe quel établissement de santé, sans avoir besoin d'équipement supplémentaire ou onéreux», indique le Dr Chris Clark, l'un des auteurs de l'étude. «Alors que les directives internationales recommandent de le pratiquer de façon systématique, cela n'est fait qu'une fois sur deux en consultation, dans le meilleur des cas, souvent à cause des contraintes de temps. Nos recherches montrent que le peu de temps supplémentaire, nécessaire pour mesurer les deux bras, pourrait finalement sauver des vies».



La différence de tension entre les bras ne doit pas excéder 10 mmHg

Les chercheurs ont analysé les données de plus de 54 000 participants à des études mondiales, et donc d'origines différentes. Ils ont évalué leurs données de pression artérielle et épluché leurs dossiers médicaux, afin de mieux comprendre comment les différences de lecture la tension entre les bras pouvait affecter leur santé à long terme. Les directives européennes actuelles indiquent qu'une différence de 15 mmHg entre les bras d'un même patient peut être un signe d'alerte précoce de problèmes cardiaques. Mais sur la base des résultats de l'étude, ce seuil pourrait être réduit à 10 mmHg. Avec ce simple écart, le patient court déjà un risque accru de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral et de décès prématuré. Et pour cause, des lectures significativement

différentes entre les deux bras pourraient être le signe d'un resserrement des artères - problème à l'origine de nombreuses maladies cardiovasculaires.

Comment réduire le risque de décès précoce ?

«Nous pensons qu'une différence de 10 mmHg peut maintenant être considérée comme l'écart maximum de pression artérielle systolique entre les deux bras, lorsque les deux mesures sont effectuées à la suite lors d'un rendez-vous médical de routine», souligne le chercheur Victor Aboyans. «Cette information devrait être intégrée aux futures recommandations et à la pratique clinique pour évaluer le risque cardiovasculaire. Ainsi, davantage de personnes seraient orientées vers un traitement susceptible de réduire leur risque d'infarctus, d'AVC et de décès».

Pour 2021, Zoom veut s'attaquer à Gmail

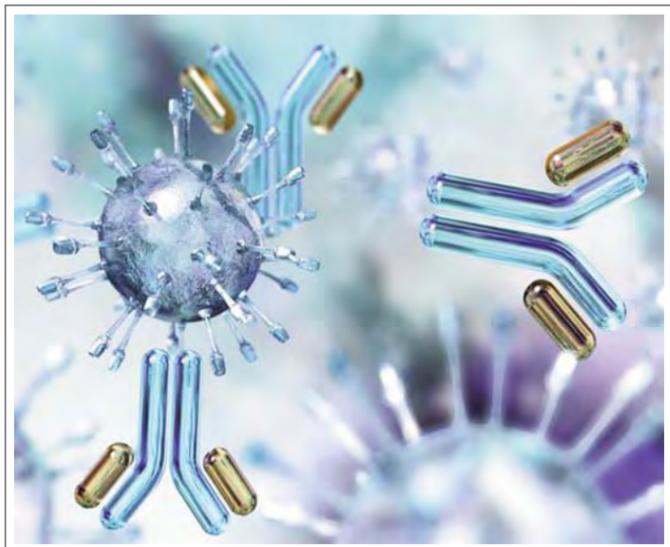
L'une des entreprises mascottes de l'année 2020, Zoom, devrait connaître du changement dans son modèle dès le début de l'année prochaine alors que sa stratégie ne pourra plus faire uniquement confiance aux visioconférences. La plateforme américaine chercherait à se diversifier, note des sources de The Information, et son nouveau modèle pourrait jouer sur l'arrivée d'un tout nouveau service de courriers électroniques. La cible : Gmail et Outlook bien sûr, mais sous un concept avec une expérience de « nouvelle génération ». La sortie de cette nouveauté arriverait de façon « très précoce » début 2021. Ses concurrents seraient difficilement dépassés du jour au lendemain alors que Gmail compte plus de 2 milliards d'utilisateurs avec G Suite, et que Outlook en compte plus de 400 millions. Zoom prend en revanche un pari bien réfléchi, particulièrement s'il arrive à calquer les nouvelles attentes dans l'organisation du travail. Le marché est colossal : plus de la moitié de la population mondiale utilise une adresse mail. L'autre nouveauté adjointe avancée par les sources de The Information concerne un calendrier, soit un outil utilisé chez ses deux principaux concurrents et qui vient particulièrement fidéliser les clients et les entreprises à un seul outil de travail.

De nouvelles acquisitions

Parallèlement à ces nouveautés développées en interne, d'autres voies sont étudiées par les analystes. Chez RBC Capital Markets, il y a quelques jours encore, on tablait aussi sur un potentiel rachat de la plateforme Dropbox, qui permet de s'échanger des dossiers par le cloud rapidement et simplement. Cet ajout supplémentaire ferait du modèle de Zoom un modèle plus solide et prêt à débiter 2021, et le retour d'une vie « normale ». On ne croirait pas si bien dire. Le 9 novembre dernier, à la première annonce des résultats du vaccin Pfizer/BioNTech, différents titres boursiers dont Zoom dévissaient fortement. Conséquence directe pour des sociétés ayant grandi et profité de l'organisation du travail en temps de crise sanitaire, ce jour aura rappelé à Zoom que sa croissance ne sera pas illimitée de cette manière-là.



Covid-19 : l'immunité durerait 8 mois selon une nouvelle étude



Les personnes qui ont été infectées par le virus de la Covid-19 seraient immunisées bien plus longtemps qu'on le pensait. Selon une nouvelle étude menée par des chercheurs australiens, les patients guéris seraient protégés contre la réinfection pendant au moins huit mois. Quelques semaines, 3 mois, un semestre... l'immunité contre la Covid-19 a été la source de nombreuses inquiétudes. Jusqu'à présent plusieurs études, menées pendant la première vague de l'épidémie, montraient que les anticorps diminuaient après les premiers mois. De nombreux spécialistes craignaient ainsi que les anciens patients perdent rapidement leur immunité. Les résultats des chercheurs australiens de l'université de Monash, de l'hôpital Alfred et de l'Institut Burnet sont plutôt rassurants. L'équipe scientifique assure que les lymphocytes B à mémoire jouent bien leur rôle face au SARS-CoV-2. Ils sont capables de « se souvenir » de lui après l'avoir rencontré une première fois. De plus, s'ils sont à nouveau provoqués par une réexposition au virus, ils sont en mesure de déclencher une réponse immunitaire protectrice par la production rapide d'anticorps. Lors de leurs travaux, les chercheurs ont recruté une cohorte de 25 patients atteints de COVID-19. Ils leur ont prélevé 36 échantillons de sang entre le 4e jour après l'infection et le 242e jour. Comme pour d'autres études - ne regardant que la

réponse des anticorps - ils ont découvert que les anticorps contre le virus commencent à chuter 20 jours après l'infection. Cependant - et qui est important - tous les participants ont continué à avoir des lymphocytes B à mémoire. Ces derniers reconnaissent l'un des deux composants du virus, les protéines de pointe et de nucléocapside. Ces lymphocytes protecteurs étaient présents de manière stable jusqu'à huit mois après l'infection. Selon le professeur Menno van Zelm du département d'immunologie et de pathologie de l'Université Monash et responsable de l'étude, ces résultats donnent de l'espoir concernant l'efficacité des vaccins contre le coronavirus. Ils expliquent également pourquoi il y a eu si peu d'exemples de réinfection authentique parmi les millions de personnes qui ont été testées positives pour le virus dans le monde. « Ces résultats sont importants, car ils montrent, définitivement, que les patients infectés par le virus Covid-19 conservent en fait une immunité contre le virus et la maladie », a-t-il déclaré. « Cela a été un nuage noir suspendu au-dessus de la protection potentielle qui pourrait être fournie par n'importe quel vaccin Covid-19 et donne un réel espoir qu'une fois qu'un vaccin ou des vaccins sont administrés, ils fourniront une protection à long terme », conclut l'expert dont les travaux sont parus dans la revue Science Immunology.

Gingembre et ginseng, le duo antifatique de l'hiver

La fatigue est un message de l'organisme qu'il faut prendre en compte car il nous avertit qu'il est temps de lever le pied. Pour récupérer un peu de tonus, plusieurs plantes dites « G toniques » (gingembre, ginseng, guarana, gentiane) font merveille. Zoom sur deux d'entre elles qui vont vous aider à traverser l'hiver. Les plantes stimulantes et tonifiantes ont le pouvoir de combattre la fatigue physique et intellectuelle mais aussi de booster les défenses immunitaires. C'est le cas du gingembre et du ginseng, de véritables racines d'énergie.

Le gingembre en cas de baisse de tonus

C'est l'une des plantes médicinales les plus utilisées en médecine ayurvédique indienne, d'autant qu'elle convient à tous les « doshas » (tempéraments énergétiques). Souvent utilisé comme épice (une des premières à être importée le long du bassin méditerranéen). Le gingembre est particulièrement efficace en cas de baisse de tonus. En effet, il stimule et fortifie l'organisme et c'est ce qui fait principalement sa réputation. Anti-

inflammatoire et antiviral, il soulage la fièvre et lutte contre les états grippaux et les allergies. Il soulage également les douleurs liées aux migraines, aux règles et aux différents troubles gastriques. Il stimule l'appétit et prévient les vomissements lors d'une grossesse (ou du mal des transports). Enfin, il possède une quarantaine d'antioxydants. On y trouve la présence d'huile essentielle, d'amidon, de nombreuses vitamines (B1, B2, B3, C) et minéraux (manganèse, phosphore, magnésium, calcium, sodium, fer) qui ont pour effet de dynamiser l'organisme.

Les précautions d'emploi

On déconseille la consommation de gingembre avant une opération à cause de ses propriétés anticoagulantes. Il n'est pas expressément contre-indiqué aux femmes enceintes, mais il leur est recommandé de ne pas le consommer sur une trop longue période. Les seules contre-indications du gingembre concernent certains médicaments avec lesquels il peut interagir à cause de ses propriétés anticoagulantes. Il faut donc prendre un avis médical, surtout en cas de



problèmes de calculs biliaires, de cœur, de diabète ou de maladies ayant un rapport avec le sang. En général, on utilise les racines de ginseng âgées de plus de 4 ans en phytothérapie. Le ginseng fait partie des plantes dites « adaptogènes », c'est-à-dire qu'il aide l'organisme à répondre aux agressions et aux déséquilibres dont il est l'objet, qu'ils soient internes (infections) ou externes (stress). On dit souvent qu'il fait partie des plantes dites « G toniques », comme le gingembre, le

guarana, la gentiane, connus pour booster notre forme. Les racines de ginseng contiennent des saponines triterpéniques, des ginsénosides, dont il existe au moins une douzaine de variétés. Les effets complexes de ces substances (qui semblent varier selon l'état de celui qui les prend) agissent contre le stress, mais également comme tonique en cas de fatigue physique et/ou intellectuelle et pour aider les convalescents à retrouver la forme. Des essais in vitro sur des

cultures de cellules et chez l'animal ont montré que le ginseng stimulait certaines cellules de l'immunité (lymphocytes) et les incitait à produire des interférons, autrement dit des substances capables de neutraliser certains virus. De plus, il semble capable d'augmenter le taux de cortisol dans le sang (l'hormone qui nous permet de réagir au stress). A ce jour, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaît comme « cliniquement établi » l'usage du ginseng pour améliorer les capacités physiques et mentales lors de fatigue, épuisement, troubles de concentration et chez les personnes convalescentes.

Les précautions d'emploi

Les personnes atteintes de diabète, d'hypertension artérielle ou de maladies cardiaques doivent s'abstenir de prendre tout produit contenant du ginseng sans avis médical. De plus, les personnes qui souffrent d'insomnie, de troubles nerveux ou d'obésité doivent utiliser le ginseng avec prudence. L'usage de cette plante est déconseillé par l'OMS chez les femmes enceintes, allaitantes, chez les enfants et adolescents de moins de 18 ans.

Maroc

L'accord de normalisation signé par le Maroc et les Emirats avec Israël risque d'être annulé, selon le *New York Times*

L'accord de normalisation des relations signé par le Maroc et les Emirats arabes unis avec Israël pourrait être abandonné en raison de la nature des contreparties proposées par le président américain sortant Donald Trump, estime le *New York Times*.

«Les contreparties miroitées par l'administration Trump» pour convaincre le Maroc et les Emirats arabes unis «pourraient être, soit rejetées par le Congrès soit abandonnées par l'Administration Biden», explique le journal dans sa livraison du mardi, qui rappelle que Trump avait promis au Maroc la reconnaissance de la prétendue souveraineté sur le Sahara occidental en contrepartie de la normalisation avec Israël au moment où il a promis des chasseurs furtifs F-35 aux Emirats. «Le Sénat a accepté difficilement, la semaine dernière, la vente, aux Emirats arabes unis, de chasseurs furtifs, de drones et autres armes de précision exprimant son inquiétude au sujet de la prolifération des armes dans la région du Golfe. Une décision qui pourrait être annulée si les Démocrates venaient à prendre le contrôle de cette institution (le Sénat)», indique le journal. Il ajoute, à ce propos, que «l'Administration Biden examinera cette décision pour s'assurer que la vente (d'équipements) pour 23 milliards de dollars, aux Emirats arabes unis, ne représentait pas une menace sur l'avantage militaire d'Israël dans la région». Selon le journal américain, la reconnaissance, par Trump, de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental pourrait elle aussi être annulée par le nouveau président qui prendra les commandes du pays à partir du 20 janvier prochain. La raison, explique le *New York Times*, en est que cette décision va à l'encontre du droit international. «La diplomatie est entièrement basée sur les transactions, mais ces transactions (dont ont bénéficié le Maroc

et les Emirats) mettent ensemble des choses qui ne devraient pas être mises ensemble», a déclaré au *New York Times*, Robert Malley, président de l'ONG, International Crisis Group, un proche d'Anthony Blinken, secrétaire d'Etat à la future administration Biden. Robert Malley a dit s'attendre à ce que l'administration Biden «abandonne, dilue les parties de l'accord de normalisation (avec Israël) qui vont à contresens avec les normes internationales, à l'image de la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental ou qui sont contraire à la politique américaine comme la vente de F-35 aux Emirats».

Le Bundestag allemand tiendra en janvier une session sur le Sahara occidental

Le Parlement fédéral allemand (Bundestag) a annoncé la tenue d'une session pour discuter de la question du Sahara occidental le 21 janvier 2021 et voter sur une proposition, présentée au Parlement par le groupe des Verts. Selon un communiqué publié par le Bundestag, cette proposition, enregistrée sous le numéro (8984 /19), qui est accompagnée d'une autre présentée par le parti de gauche (Die Linke), «a pour objectif d'éviter l'escalade militaire et l'aggravation de la situation à El-Guerguariat au Sahara occidental, ainsi que la réactivation du rôle du médiateur des Nations unies dans le conflit», a rapporté mardi l'agence de presse sahraouie SPS. Le même parti avait déjà présenté une proposition en 2019 appelant le gouverne-



ment fédéral à «maintenir un plus grand engagement à promouvoir une solution au conflit au Sahara occidental à travers l'organisation d'un référendum libre et démocratique parrainé par les Nations Unies et à éviter de signer des accords commerciaux avec le Maroc qui incluent le territoire du Sahara occidental parce qu'ils violent le droit international». La proposition des Verts appelle également le gouvernement fédéral «à la nécessité de garantir que les futurs accords avec le Maroc n'incluent pas les territoires ou les eaux territoriales du Sahara occidental, jusqu'à la tenue du référendum d'autodétermination», et hâte les autorités allemandes à «renégocier les accords commerciaux existants avec le Maroc et faire pression pour que la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) soit dotée d'un mandat pour surveiller la situation des droits de l'Homme». Il s'agit de la première session du genre tenue par le Bundestag sur le Sahara occidental et fait suite à plu-

sieurs mises en garde de parlementaires et d'hommes politiques allemands sur la situation actuelle, notamment après l'escalade militaire que connaît le territoire depuis le 13 novembre 2020, après la violation marocaine du cessez-le-feu.

Manifestation de femmes sahraouies à Laâyoune réprimée violemment par les forces d'occupation marocaines

Les forces de l'occupation marocaine ont réprimé violemment une manifestation mercredi de militantes sahraouies à Smara dans la ville occupée de Laâyoune pour réclamer la liberté et l'indépendance. Les militantes sahraouies, qui ont participé à la manifestation, ont hissé les drapeaux sahraouis et distribué des centaines de brochures scandant des slogans pour la liberté et l'indépendance, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). La manifestation a été violemment réprimée par les

forces d'occupation marocaines représentées par la police marocaine en civil et en tenue officielle. Les militantes qui ont participé à la manifestation ont été frappées par des coups de mitraillette et ont subi des insultes, selon la même source. Cette manifestation est intervenue à la lumière de la reprise des affrontements entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, après que les forces militaires marocaines ont rompu le cessez-le-feu le 13 novembre dernier en agressant des manifestants sahraouis civils dans la zone tampon d'El-Guerguariat, au sud-ouest du Sahara occidental. Elle est survenue également au lendemain de l'officialisation de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste après l'atterrissage, mardi à Rabat, du premier vol commercial en provenance d'Israël aux termes d'un accord violant le droit international et les décisions de l'ONU concernant les causes palestinienne et sahraouie.

Libye

L'ONU appelle les Libyens à consolider leurs efforts en faveur d'élections nationales

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a appelé jeudi les Libyens à consolider leurs efforts pour organiser les élections nationales prévues en décembre 2021. Le 69e anniversaire de l'indépendance de la Libye a été célébré jeudi dans le centre-ville de Tripoli, la capitale libyenne. «La Libye célèbre cet événement national à un an des élections nationales fixées au 24 décembre 2021, prévues dans la feuille de route validée par les membres du Forum pour le dialogue politique libyen (FDPL)», a déclaré la Manul dans un communiqué à cette occasion. Cette mission de l'ONU appelle les Libyens à renforcer leurs efforts et à prendre des mesures courageuses en faveur de la réconciliation nationale, et elle exprime son espoir d'un avenir radieux dans lequel tous les Libyens pourront

vivre dans la paix et dans la prospérité, affirmant son plein engagement à aider le peuple libyen à bâtir un Etat unifié. Depuis le soulèvement de 2011, la Libye s'efforce de réaliser une transition démocratique dans un contexte de conflit armé constant, de divisions politiques et d'instabilité économique. Au total, 75 Libyens, représentant tout le spectre social et politique de la société libyenne, ont participé au FDPL, une instance soutenue par l'ONU qui s'est réunie du 7 au 15 novembre à Tunis, capitale de la Tunisie, pour discuter d'une feuille de route politique afin de réaliser une paix durable dans ce pays ravagé par la guerre. Les participants ont convenus d'organiser des élections générales en Libye le 24 décembre 2021.

Mali

Retour de 3000 réfugiés ayant fui les violences des groupes terroristes

Le renforcement de la sécurité autour du camp de réfugiés de Goudoubo au nord-est du Burkina Faso a permis le retour de quelque 3000 réfugiés maliens, qui avaient fui les violences de groupes terroristes pour rejoindre la ville de Dori. Selon le site OnuInfo, ces opérations de relocation ont été facilitées par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés. «Les réfugiés maliens, qui retournent à Goudoubo, nous avaient demandé de les ramener dans le camp qu'ils appellent leur chez-soi, car c'est là qu'ils vivaient, pour la plupart depuis 2012», a déclaré à Onu Info, le représen-

tant du HCR au Burkina Faso, Loli Kimyaci. Environ 9000 réfugiés vivaient sur le site avant les intimidations de groupes armés violents. 5000 d'entre eux sont retournés au Mali, malgré la persistante de l'insécurité. Tandis que d'autres ont trouvé refuge, dans la localité de Dori, selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés. Les réfugiés revenus à Goudoubo ont repris des activités génératrices et de revenus et leur permettant d'accéder à des services essentiels, malgré une situation humanitaire difficile, en raison de la pandémie de Covid-19. Aujourd'hui, plus 140 000 maliens sont réfugiés

au Burkina Faso, au Niger et en Mauritanie. Le Burkina Faso compte, à lui seul, 20 000 réfugiés maliens. Certains ont quitté le Mali depuis les événements tragiques de 2012. A l'interne, la situation sécuritaire est toujours précaire. Et, doublée d'une instabilité politique et une crise socioéconomique due à l'irruption du coronavirus dans le pays. Les violences, menées par des groupes armés au nord et centre du Mali, ont provoqué un déplacement massif de populations à l'interne. En juillet dernier, les déplacés internes avoisinaient 300 000 personnes à travers tout le pays.

Centrafrique

L'ONU «profondément alarmée» par les violences

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme s'est dit «profondément alarmé» mercredi par la violence en Centrafrique, qui «présente de sérieux risques pour la sécurité des civils et l'exercice du droit de vote», quelques jours avant la présidentielle et les législatives. «Nous sommes profondément alarmés par les informations faisant état d'une escalade de la violence alimentée par les griefs politiques et les discours de haine, cette situation entraînant le déplacement forcé de civils, y compris vers les pays voisins», a déclaré Liz Throssell, porte-parole du Haut-Commissariat, citée dans un communiqué. «Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme se joint au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour demander à toutes les parties en République centrafricaine de mettre fin à la violence», a souligné Mme Throssell. Elle a également rappelé «à toutes les parties, y compris les forces de sécurité et les groupes armés, ainsi que les forces internationales et étrangères, qu'elles sont tenues de respecter le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme applicables. La protection des civils est primordiale». Les pays voisins, l'Union africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale ont un rôle primordial à jouer pour

assurer une résolution pacifique de cette crise et protéger la population civile, estime encore le Haut-Commissariat. Quelques jours avant la tenue des élections présidentielle et législatives prévues dimanche, la Russie a annoncé mardi avoir envoyé «300 instructeurs militaires supplémentaires» en Centrafrique, où elle soutient le pouvoir en place. La veille, Moscou avait soutenu qu'elle n'avait pas envoyé de troupes sur place, allant à l'encontre d'une annonce du gouvernement centrafricain faisant état de l'envoi de «plusieurs centaines» de soldats russes et d'équipements lourds dans le cadre d'un accord de coopération bilatérale. Dans ce pays très instable, marqué par une sanglante guerre civile, des groupes armés occupent plus des deux-tiers du pays. Trois des plus puissants d'entre eux avaient attaqué hier des axes routiers vitaux pour l'approvisionnement de la capitale Bangui et ont annoncé leur alliance. Mardi, la quatrième ville du pays, Bambari, à quelque 380 km au nord-est de la capitale Bangui, est tombée aux mains de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC), un de ces groupes armés. La ville est désormais «sous contrôle» des Casques bleus et des forces de sécurité intérieure, a annoncé mercredi l'ONU.

Ashene Saaid / Ag.

GB-UE

Brexit : Le Royaume-Uni quitte l'UE et renonce à 25% de sa pêche dans les eaux britanniques

Londres et Bruxelles ont finalisé l'accord commercial post-Brexit qu'ils négociaient depuis dix mois. Il s'agit d'un «bon accord, équilibré» et «juste» pour chaque partie, a affirmé la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. «Le marché tablait sur un accord depuis des semaines, les perspectives de hausse grâce à la forme que prend le Brexit sont limitées», juge dans une note. Face au dollar, la livre évolue proche de son niveau le plus fort depuis avril 2018, atteint le 17 décembre à 1,3624 dollar pour une livre. Elle reste cependant loin de ses niveaux d'avant le Brexit. La veille des résultats du référendum, le 23 juin 2016, la livre s'échangeait pour 1,4877 dollar et à 76,53 pence pour un euro. Par ailleurs, l'UE transférera au Royaume-Uni 25% de la valeur des produits pêchés dans les eaux britanniques par les flottes européennes, à l'issue d'une période de transition courant jusqu'en juin 2026, dans le cadre de l'accord post-Brexit conclu jeudi, selon des sources européennes et britanniques. Après cette période de cinq ans et demi, l'accès des pêcheurs européens sera renégocié chaque année, selon un document du gouvernement britannique résumant l'accord. En pratique, l'accord «permet un relèvement considérable de la part des pêcheurs britanniques, équivalent à 25% de la valeur des prises européennes dans les eaux britanniques», affirme ce document de Downing Street. «Cela représentera 146 millions de livres (soit 160 millions d'euros environ) pour la flotte britannique» chaque année, à l'issue de la période de transition de l'accord, et «accroîtra d'environ deux tiers les prises des pêcheurs britanniques dans les eaux du Royaume-Uni», précise-t-il. «Cet accord était difficile, mais il apporte désormais une certaine visibilité» au secteur, a affirmé une responsable européenne, sous couvert de l'anonymat. Ces termes correspondent à la dernière offre faite par les Britanniques au cours d'après discussions, avait indiqué plus tôt jeudi une autre source proche des pourparlers.

Syrie

Damas intercepte des missiles tirés par Israël

La défense aérienne syrienne a intercepté jeudi des missiles tirés par Israël sur la province de Hama (ouest), a rapporté l'agence de presse officielle Sana. «Notre défense aérienne a intercepté une attaque israélienne sur la zone de Masyaf», dans la province rurale de Hama, a précisé l'agence. La télévision publique syrienne a diffusé des images montrant, selon elle, l'armée de l'air syrienne répliquant à l'attaque israélienne. Des avions de guerre israéliens ont été entendus alors qu'ils survolaient le Liban, voisins de la Syrie, peu avant les frappes, ont constaté des correspondants de presse. L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), basé au Royaume-Uni, a également rapporté des frappes sur Masyaf, affirmant qu'Israël était «probablement responsable».

Parc culturel du Tassili

Gestion participative et tourisme durable pour préserver le patrimoine

La gestion participative et le tourisme durable pour préserver le patrimoine du parc culturel du Tassili N'Ajjer ont été au centre d'un atelier, jeudi dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi), organisé à l'initiative de la direction du projet national de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et d'utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels en Algérie.

Initiée avec le concours du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), cette rencontre de deux jours vise à exposer une approche sur la gestion participative du patrimoine écologique et culturel du projet des parcs culturels, la conception d'une vision du tourisme durable et la relance de la plate-forme multipartite pour la gestion participative des ressources écologiques dans le parc culturel du Tassili N'Ajjer, a indiqué la chargée du tourisme à la direction nationale du projet, Amira Naït-Seddik. L'atelier a donné lieu à une projection-vidéo sur les activités du projet traitant du territoire du parc culturel du Tassili, dont des sorties de terrain pour répertorier le patrimoine et les sites archéologiques et naturels, en sus des initiatives menées au titre de la préservation du legs culturel du Tassili, ainsi que les sessions de formation des agents de l'Office du parc pour la promotion des missions en termes d'ex-

ploration et de recensement naturel. Le programme de la manifestation prévoit également l'ouverture d'un autre atelier sur les sites de renommée universelle d'Aïn Aberber, l'organisation de sorties d'exploration au site d'art rupestre de Tigherghert et au musée écologique de Bordj El Haouès, avant de procéder à une remise de têtes de camélinés comme aide aux populations locales. L'occasion sera mise à profit pour signer la charte d'éthique du tourisme dans le Tassili N'Ajjer et le renouvellement des conventions signées en 2015 dans le cadre de la gestion participative dans les volets des ressources écologiques et du tourisme durable. L'atelier a été ouvert au siège de la wilaya déléguée de Djanet par le wali délégué, Boualem Chellali, en présence de la représentante résidente du PNUD en Algérie Blerta Aliko, et des représentants des ministères des Affaires étrangères et du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial.

M. Toumi / Ag.



Biskra

Accord de coopération pour des représentations théâtrales dans les institutions du secteur de l'action sociale

Un accord de coopération a été signé, jeudi, entre le théâtre régional de Biskra et la Direction de l'action sociale et de la solidarité, prévoyant la tenue de représentations théâtrales dans les institutions relevant de l'action sociale. «Cet accord représente une consécration de principe d'une action commune susceptible de contribuer efficacement à promouvoir des œuvres artistiques et à les relayer davantage pour ancrer une culture théâtrale au sein de toutes les catégories sociales et encourager la créativité en soutenant la production théâtrale», a affirmé, à ce propos, le directeur du théâtre régional de Biskra, Ahmed Khaoussa. Selon le même responsable, les artistes vont procéder, conformément à cet accord, au transfert de leurs pièces théâtrales dans les institutions relevant du secteur de l'action sociale à travers la wilaya en interprétant des pièces théâtrales destinées aux enfants de la maternelle et en animant des expositions et des événements culturels organisés par la Direction de l'action sociale dans le cadre de ses missions de solidarité au pro-

fit de différentes catégories de la société. Dans le cadre de ce même accord, le théâtre régional de Biskra s'engage, par ailleurs, à organiser des sessions de formation et des ateliers pour des employés de la maternelle et des éducateurs, au cours desquels les expériences des artistes et des créateurs seront mises à profit dans le domaine de la production, du théâtre de marionnettes, du théâtre pour enfants et en scénographie. S'agissant des personnes aux besoins spécifiques, cet accord revêt un caractère social et solidaire à la faveur du lien direct tissé avec les comédiens sur scène, à travers la mise en place d'une aile spéciale qui leur sera réservée dans le théâtre régional en vue de leur permettre d'assister à des représentations théâtrales. L'accord de coopération a été signé par le directeur du théâtre régional de Biskra et le directeur de l'action sociale dans la bibliothèque de la maison de la culture Ahmed-Réda-Houhou de la capitale des Ziban, en présence de plusieurs acteurs du secteur de la culture.

Tlemcen

Le couscous à l'honneur

Le couscous classé récemment patrimoine immatériel universel a été l'honneur, jeudi à Tlemcen, à la faveur d'une grande exposition organisée jeudi à l'intérieur du palais d'El Mechouar par le Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien de cette ville. Organisée à l'occasion du classement du couscous patrimoine maghrébin de l'humanité, l'exposition à laquelle ont pris part plusieurs associations locales, dont l'association culturelle Houari-Boumediène de Sebdo, l'association «Afrah Aïn Douz», l'association «Les deux frères» de Ghazaouet, l'association des activités culturelles de Béni Snouss et enfin l'association «Chabab Amel Tlemcen», vise à mettre en valeur ce plat célèbre,

réputé à travers toutes les régions d'Algérie. L'exposition tend, selon la directrice du centre, Amri Rachida, à montrer tous les genres de couscous préparé en Algérie et les différences qui existent notamment dans la façon de le préparer et les ingrédients qui le garnissent (légumes, viandes de poulet et d'agneau, viande crue séchée, poissons et, entre autres, lait, petit lait et lait caillé). A travers cette manifestation culturelle, les organisateurs ont veillé à expliquer aux visiteurs les différentes appellations du couscous dans diverses régions du pays à l'instar de couscoussi, seksou, taam, ennaama, el merdoud, berboucha, et ce, outre les ustensiles utilisés dans sa préparation. A ce titre, une vieille dame de l'associa-

tion du village d'Aïn Douz a expliqué aux visiteurs les différentes étapes de préparation de ce plat. Classé patrimoine immatériel maghrébin de l'humanité, le couscous peut être présenté dans diverses occasions heureuses ou douloureuses à Tlemcen comme dans les différentes wilayas du pays, à l'instar des fêtes de mariage, du Mawlid Ennabaoui, de circoncision, les funérailles et dans d'autres occasions comme les waadas, la touiza et la fête du Nouvel An berbère «Yennayer». Une partie de cette exposition a été réservée aux photographies artistiques de l'artiste Nacer Ouadahi de Tiaret, connu pour ses penchants pour le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie.

Tizi-Ouzou

Lancement du premier concours de poésie «Si Mohand Ou Mhand»

Un concours de poésie «Si Mohand Ou Mhand» en hommage à ce poète d'expression amazighe du XIX^e siècle, originaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, est lancé par la Direction de la culture et des arts. Cette compétition culturelle, qui rend également hommage à l'écrivain Mouloud Mammeri, entre dans le cadre de la commémoration du 115^e anniversaire de la disparition Si Mohand Ou Mhand et le 103^e anniversaire de la naissance de Mouloud Mammeri, a-t-on indiqué de même source. Organisée en collaboration avec l'association culturelle Mouloud-Feraou, cette première édition du concours est placée sous le

thème «de Si Moh Ou Mhand le poète, à Mouloud Mammeri l'amusnaw (le savant)». Elle est ouverte aux poètes d'expression amazighe qui ont jusqu'au 31 de ce mois de décembre pour déposer leurs œuvres, selon le règlement intérieur de la compétition. La participation se fera à travers une poésie en un seul exemplaire, sous format vidéo sur un support électronique (CD, DVD, Clé USB) ou par envoi à l'adresse email de la Direction de la culture et des arts (dcto15@gmail.com), selon le même règlement intérieur.

K. T.

Mila : Plus de 2900 pièces archéologiques déposées au musée public national Cirta

Pas moins de 2.964 pièces archéologiques ont été déposées par les services de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Mila au musée public national Cirta de Constantine pour y être préservées et sauvegardées. Le transfert de ces pièces qui appartiennent à des diverses périodes historiques, numide et romaine notamment s'est déroulé dans le respect des procédures légales de dépôt en l'absence d'un établissement muséal dans la wilaya de Mila pouvant se charger de leur préservation. La majorité de ces pièces archéologiques est constituée de monnaie frappée dans divers métaux dont 36 pièces d'or, 12 d'argent de 2.903 de bronze, selon le même responsable qui a fait savoir que parmi les objets ainsi transférés figurent 4 lampes à huile, 4 bijoux, 3 statues dont une en marbre et deux en bronze et 2 vieux manuscrits. Aussi, 2.951 de ces pièces déposées au musée Cirta ont été récupérées par les services de la sûreté de wilaya dans le cadre de la lutte contre le trafic d'antiquités durant les deux années 2019 et 2020, a souligné le même responsable qui a rappelé que la direction de la culture de Mila a déjà déposé au niveau du musée 2.151 pièces archéologiques en 2017 et 5.207 autres pièces en 2018.

Al Sadd

Bounedjah atteint la barre de 100 buts

Les attaquants de la sélection algérienne sont en train de cracher le feu avec leurs clubs respectifs. C'est le cas de Baghdad Bounedjah qui vient d'inscrire son 100^e but avec Al-Sadd de Qatar, club qu'il avait rejoint en 2016 en provenance de l'ES Sahel contre 4 millions de dollars encaissés par le club tunisien.

Il s'agit aussi du premier joueur dans l'histoire de l'actuel leader du championnat qatari à avoir réalisé cette «moisson». Un record appelé à être amélioré au vu des performances de l'enfant d'Oran, qui a démarré laborieusement la saison en cours avant de retrouver la plénitude de ses moyens ces dernières semaines. Pas plus tard d'ailleurs que la précédente journée, soit la dixième de Stars League qatarie, Baghdad Bounedjah a permis à son équipe de s'imposer face à Al Rayane où évolue son compère en sélection nationale, Yacine Brahimi, en inscrivant le but libérateur. De son côté, Youcef Belaïli, l'ami d'enfance de Bounedjah, puisque les deux joueurs sont nés à Oran, s'est encore une fois illustré en championnat de Qatar en étant triple-buteur face à Al Ahli Doha. L'ancien joueur de l'ES Tunis est désormais en tête du classement des

buteurs. Cinq matchs et le voilà déjà meilleur buteur avec neuf réalisations. Titulaire face à Al Ahli Doha lors de la précédente journée, l'ailier algérien a inscrit un triplé en transformant trois penalties. Celui qui n'avait pas joué depuis le 11 mars dernier avant sa signature au Qatar SC, retrouve pleinement sa forme dans un championnat somme toute très moyen. Quoi qu'il en soit, l'ancien Usmiste est compétitif et c'est une bonne chose en vue d'un éventuel retour au sein de l'Équipe nationale, en mars prochain. Le joueur de 29 ans a signé sa cinquième victoire (1-4) pour autant de matchs avec son nouveau club, qui se hisse sur le podium, alors qu'il était lanterne rouge avant l'engagement de Belaïli. Comme quoi, la star algérienne est en train de porter chance à sa nouvelle formation.

Bessa N.



Plusieurs sujets au menu de la réunion du Bureau fédéral mardi prochain

FAF



Plusieurs sujets seront débattus lors de la prochaine réunion mensuelle du Bureau fédéral, prévue le 29 décembre à partir de 10h00, au siège de la Fédération algérienne de football à Dely Brahim (Alger). Selon un communiqué de l'instance, publié ce vendredi sur son site officiel, «l'adoption du procès-verbal de la session du 19 novembre 2020» sera le premier sujet à être abordé pendant cette réunion et il sera suivi de la lecture des rapports des différentes Ligues. Parmi ces rapports, ceux de la Ligue de football professionnel (LFP), de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), de la Ligue inter-régions de football (LIRF),

de la Ligue de football féminin (LFF) et le rapport du département de futsal. Par la suite, les membres du BF s'intéresseront à la Direction technique nationale (DTN), avant d'éplucher d'autres rapports importants, notamment, ceux des commissions de Finances, d'arbitrage, de résolution des litiges, de la Coupe d'Algérie et ceux de la commission médicale. «Les rapports des commissions du football féminin, de coordination avec les Ligues, ainsi que celles de futsal et de beach-soccer» seront également débattus au cours de cette réunion, suivant le programme énuméré dans le communiqué.

Conseil de la FIFA Khaldi soutient la candidature de Zetchi

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a indiqué, jeudi, que son département n'allait pas lésiner sur les efforts pour soutenir la candidature du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, lors de l'élection des représentants africains au Conseil de la Fédération internationale (FIFA), prévue à l'occasion de l'Assemblée générale électorale de la Confédération africaine de football (CAF), le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc). «Le MJS soutient par principe toute candidature algérienne aux instances sportives internationales. Nous encourageons les fédérations nationales à se porter candidates pour défendre les intérêts de l'Algérie. C'est tout à fait logique que la tutelle soutient et appuie la candidature de Zetchi. Nous allons mobiliser tous nos canaux diplomatiques. Nous considérons que la diplomatie sportive est l'un des bras de la diplomatie officielle algérienne pour la défense des intérêts de notre patrie», a indiqué Sid Ali Khaldi, en marge de l'ouverture officielle de l'année sportive universitaire 2020-2021, tenue à l'École nationale supérieure en science et technologie du sport à Dely-Brahim (Alger). Outre Zetchi, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Égyptien Hani Abo Rida sont : le Marocain Fawzi Lekkdjaâ, l'Équato-Guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat. Zetchi (55 ans) ambitionne à travers sa candidature, à devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua (2011-2015).

Tournoi de l'UNAF (U20) Algérie Ameur Chafik : «La préparation était insuffisante pour prétendre se qualifier pour la CAN-2021»

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) Ameur Chafik, a admis, hier, que l'équipe nationale des moins de 20 ans (U20) n'avait pas bénéficié d'une préparation «suffisante», pour prétendre se qualifier à la CAN-2021 en Mauritanie, quatre jours après son élimination du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) à Tunis. «Il faut le reconnaître, nous n'avons pas eu une préparation suffisante pour prétendre se qualifier à la CAN-2021. Nous n'avons joué aucun match amical contre une sélection nationale en raison de la fermeture de l'espace aérien, causé par la pandémie de coronavirus (Covid-19). Ce genre de rendez-vous nécessite une longue préparation dans le temps et plusieurs tests amicaux, ce qui n'a pas été le cas pour nous malheureusement», a indiqué le DTN sur les ondes de la Radio nationale. Les juniors algériens ont quitté le tournoi précocement, en terminant à la dernière place au classement avec un seul point seulement. Les coéquipiers d'Aymen Rahmani ont entamé la compétition en faisant match nul face à la Tunisie (1-1), avant de s'incliner à deux reprises : face au Maroc

à la Libye, sur le même score (1-0). «La responsabilité de cet échec n'incombe pas seulement à la DTN ou à la FAF, le manque de formation au sein des clubs est l'une des raisons principales de cette élimination», a-t-il ajouté. Appelé à se prononcer sur l'avenir du sélectionneur national Saber Bensmaï, Ameur Chafik a confirmé qu'aucune décision n'a été prise, soulignant qu'une «évaluation profonde sera effectuée pour connaître les raisons de cet échec, avant de prendre éventuellement les décisions qui s'imposent», a-t-il conclu. Le tournoi se déroule sous forme d'un mini-championnat, au bout duquel les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février-4 mars), qui verra la participation de 12 équipes. Outre le pays organisateur, dix pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental. Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Mozambique, et la Namibie, du Ghana, du Burkina Faso, de la Centrafrique, du Cameroun, et du Maroc. Le dernier billet qualificatif se jouera dimanche entre la Libye (2^e, 4 pts) et la Tunisie (3^e, 2 pts).

Ligue 1 : USM Alger Antar Yahia maintenu dans ses fonctions

La direction de l'USM Alger a décidé de maintenir Antar Yahia dans son poste de directeur sportif, après avoir songé initialement à le limoger pour mauvais résultats, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football jeudi soir. «Une réunion s'est tenue jeudi entre le président du conseil d'administration Achour Djelloul, et le directeur sportif de l'USMA Antar Yahia au siège du groupe Serport. Lors de cette réunion, il a été décidé de maintenir Antar Yahia dans son poste de directeur sportif du club avec l'ensemble de ses prérogatives», a écrit l'USMA sur sa page officielle Facebook. L'USM Alger, avec un triste bilan de deux points récoltés sur quinze possibles en championnat, a complètement raté son début de saison. Le club phare de Soustara a entamé le nouvel exercice, en concédant une défaite en Supercoupe d'Algérie face au CR Belouizdad (1-2). «Les deux hommes ont

poursuivi la réunion en axant la discussion sur les améliorations à apporter notamment en faisant appel à d'anciens joueurs dans les différentes structures du club. Par ailleurs, il a été décidé de quitter l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian (ESHRA) dès la semaine prochaine pour retrouver le stade Omar-Hamadi de Bologhine», précise la même source. Pour rappel, l'USMA consommé déjà deux entraîneurs depuis le début de la saison : François Cicolini, limogé, et Benarâibi Bouziane, ce dernier a retrouvé son poste d'entraîneur-adjoint, avec l'arrivée à la barre technique de Thierry Froger, qui signe son retour chez les Rouge et Noir après un premier passage lors de la saison 2018-2019, bouclée par un titre de champion. L'USMA recevra le NA Hussein Dey dans un derby algérois prévu dimanche prochain (15h00), comptant pour la 6^e journée du championnat.



Météo

Min°
Max°

| | | | | |
|--------|--------|-------------|--------|---------|
| Alger | Oran | Constantine | Béchar | Ouargla |
| 6°/13° | 1°/13° | 2°/4° | 2°/16° | 1°/15° |

Horaires
des prières

Alger

| | | | | |
|----------|---------|---------|------------|---------|
| El Fadjr | El Dohr | El Aasr | El Maghreb | El Icha |
| 06h26 | 12h49 | 15h20 | 17h38 | 19h06 |

Coronavirus

434 nouveaux cas, 367 guérisons et 11 décès ces dernières 24h en Algérie

Quatre cent trente-quatre (434) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 367 guérisons et 11 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, ce vendredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 97 441 dont 434 nouveaux cas, soit 1,0 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2716 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 65 144, a précisé le Dr Fourar

lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 12 wilayas n'ayant enregistré aucun cas, alors que 18 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 42 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir le Dr Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Air Algérie

Programme détaillé des vols de rapatriement prévus du 23 décembre au 31 janvier 2021



Air Algérie a publié, jeudi, dans un communiqué le programme détaillé des vols de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger prévus du 23 décembre 2020 au 31 janvier 2021. Ainsi, les

vols de rapatriement concernent la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Emirats arabes unis et le Canada, a ajouté la même source. S'agissant de la France, les vols de rapatriements seront à sens unique France-Algérie, tous les jours de la semaine (quotidien) pour les vols entre Paris Orly-Alger et Marseille/Alger, alors que les vols entre Lyon/Alger sont programmés tous les jeudis, samedis et dimanches. Les vols entre Lille-Alger seront disponibles tous les mardis, tandis que ceux entre Metz-Alger tous ils seront assurés tous les lundis à partir du 4 janvier 2021. Pour le reste des vols prévus dans d'autres pays de l'Europe, Air Algérie a indiqué qu'ils se feront assurés dans les deux sens et concernent Alger/Frankfurt/Alger (tous les mercredis), Alger/Alicante/Alger (tous les jeudis), Alger/Barcelone/Alger (tous les dimanches), ainsi que les vols Alger/Madrid/Alger (prévus tous les vendredis à partir du 1er janvier 2021). Concernant les vols de rapatriement au départ du Moyen-Orient, les vols sont prévus aussi dans les deux sens et concernent Alger/Dubaï/Alger disponibles tous les jeudis à partir du 7 janvier 2021. Les vols de rapatriements au départ du Canada seront assurés dans les deux sens Alger/Montréal/Alger et affichées tous les samedis à partir du 2 janvier 2021. Les citoyens concernés devront être détenteurs d'un billet Air Algérie confirmé sur le vol de rapatriement et disposer d'une attestation de test PCR négatif 72 heures avant la date du vol, et être inscrit sur le site rapt.airalgerie.dz, a souligné par ailleurs la compagnie nationale.

● **Alerte météo**
Des averses de pluie accompagnées parfois d'orages et de chutes de grêle sur les wilayas du Centre et de l'Est du pays

Des averses de pluie accompagnées parfois d'orages et de chutes de grêle affectent depuis la fin de journée d'hier, plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées par cette alerte de niveau orange sont: Tipasa, Blida, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, le Nord de Médéa et le Nord de Bouira, où la quantité de pluie estimée varie entre 20 et 30 mm. Les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras, placées également en vigilance «orange», devraient connaître des chutes de pluies estimées entre 30 et 40 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm sur les régions côtières et proches côtières durant la période de validité de ce BMS qui s'étale jusqu'à ce soir à 21h00.

Une nouvelle plateforme numérique opérationnelle

Le retrait à distance des actes d'état civil désormais possible

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a supervisé, jeudi au siège du ministère, le lancement d'une plateforme numérique pour le retrait à distance des documents d'état civil. Ce nouveau service, qui s'inscrit dans le cadre du «parachèvement des efforts visant à simplifier les procédures administratives et moderniser le service public» sera opérationnel «tous les jours de la semaine sur le site électronique du ministère et permettra aux citoyens de retirer à distance leurs documents d'état civil ou de leurs proches en temps réel», a indiqué le ministre. La première étape concerne les actes de naissance, de

mariage et de décès, selon Beldjoud qui précise que ces documents ont la même valeur juridique que ceux retirés des guichets des services de la commune et sont, donc, «sécurisés et infalsifiables grâce à la signature électronique et au code à réponse rapide (QR) qu'ils portent». Outre son impact direct sur l'amélioration du service public, la possibilité du retrait et du téléchargement de ces documents en un clic allègera le fardeau des citoyens, notamment dans les régions éloignées et permettra de rationaliser les dépenses publiques et d'économiser plus de 62 millions de feuilles imprimées annuellement au niveau des services d'état civil, soit une moyenne de 260 000 feuilles/ jour, a-t-

il ajouté. Ce service à distance permettra, entre autres, de réorienter les fonctionnaires en poste au niveau des guichets d'état civil dans d'autres services, de manière à adapter la répartition des ressources humaines aux nouvelles orientations de la gestion locale, indique le ministre. Il a fait savoir également que son département ministériel s'attellait à parachever les dernières dispositions techniques pour élargir ce service au certificat de résidence pour lequel il sera fait référence au Fichier électoral national, et ce, en collaboration avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) «seule habilitée à exploiter les données du fichier».

Sûreté de wilaya

Démantèlement d'un groupe criminel pour dénonciation de crimes fictifs

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté deux individus pour association de malfaiteurs pour dénoncer des crimes fictifs, usage de faux documents administratifs et incitation au faux témoignage. L'affaire a été enclenchée suite à une plainte déposée par un citoyen auprès des services de la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah, contre deux individus, à bord d'un véhicule touristique, qui l'auraient agressé et volé à El Biar, précisant que l'un des malfaiteurs s'était fait passer pour un policier, il portait un gilet de la Sûreté nationale et une talkie-walkie à la main. Ce dernier lui aurait pris son téléphone portable et la somme de 1.500 DA». Un jour plus tard, deux autres individus se sont présentés auprès des mêmes services de Sûreté pour déposer plainte dans le cadre d'une

affaire similaire. La première victime avait indiqué que l'un de ses agresseurs avait laissé derrière lui un sac en plastique et une fois sur place les éléments de la police ont effectivement trouvé un sac en plastique qui contenait un pistolet en plastique, un gilet noir, une lampe torche, une balle réelle, de fausses menottes et une pièce d'identité entre autres objets saisis. Après investigations et le recueil de certaines données scientifiques et techniques, il s'est avéré que le plaignant n'a pas été agressé ou volé et que sa plainte était infondée. Il s'agissait d'un plan élaboré avec ses acolytes pour impliquer un individu qui leur aurait volé 90 millions de centimes. Les accusés ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, après le parachèvement de toutes les mesures judiciaires.

